ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2082 - 27 juin 2008 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Soutien aux luttes des sans-papiers !

Immigrés ou Français, une seule classe ouvrière

Moins de remboursements pour les longues maladies ?

Crapulerie gouvernementale

p. 6

M 06189 - 2082 - F: 1,00 €

Sommaire

Leur société

p. 4 ■ L'accord sur la représentativité syndicale
■ Les drôles de fréquentations syndicales

p. 5 ■ La minime augmentation du smic
■ Le plan « Espoir banlieue »
■ Les Pôles de compétitivité

p. 6 ■ Diminution de la prise en charge des maladies graves
■ Les lois au service du patronat
■ Les 100 euros d'aide pour la facture de gaz

p. 7 ■ La pub gouvernementale sur le pouvoir d'achat
■ La responsabilité sur les accidents d'ascenseurs
■ Les déclarations de Dassault sur les « assistés »

Dans le monde

p. 8-9 ■ Sarkozy en Israël et Palestine
■ Bachar Al-Assad à Paris ?
■ Uranium du Niger : Areva s'enrichit, pas la population
■ États-Unis : condamnation de la prison de Guantanamo

p. 11 ■ Naufrage d'un ferry aux Philippines
■ Les confessions du général Aussaresses

Il y a 40 ans

p. 10 ■ Le 1968 italien

Dans les entreprises

p. 12 ■ Rennes : Manifestation pour la défense des hôpitaux
■ Hôpital psychiatrique de Villejuif (94)
■ Jarret-Structures - Asnières (92)
■ Réseau Ferré de France et les passages à niveau

p. 13 ■ Centre de tri de Bordeaux-Bègles
■ Clinique Bordeaux-Nord
■ Altadis : suppressions d'emplois

p. 14 ■ Renault - Flins (78)
■ Carrefour Claira - Perpignan
■ Aredia - Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

p. 15 ■ Michelin - Cholet (Maine-et-Loire)
■ Conseil Général de la Seine-Maritime
■ Citroën - Asnières (92)

Sans-papiers

p. 16 ■ Vincennes : le centre de la honte a brûlé
■ Direction européenne contre les sans-papiers
■ Le Bourget (93) : grève pour les régularisations et l'augmentation des salaires
■ Italie : 140 clandestins engloutis

La Borloo-comédie de l'environnement

Un peu plus de six mois après la grand-messe du Grenelle de l'environnement, une première loi d'orientation a été adoptée mercredi 11 juin en Conseil des ministres. Au menu, une avalanche de déclarations d'intention... et pas d'argent pour les mettre en œuvre.

Avec la première loi, dite Grenelle 1, il y aura trois lois au total. Le gouvernement a dévoilé des dizaines d'objectifs, d'intentions, de propositions « *d'études de modalités* » pour le développement durable, « *en tête des politiques publiques* », mais sans jamais, ou presque, prévoir de moyens financiers pour les atteindre.

Les intentions les plus ambitieuses sont affichées en matière de logement. Le gouvernement souhaite non seulement imposer des normes strictes en matière d'isolation thermique pour les bâtiments qui seront construits à l'avenir, mais encore rénover, d'ici à 2020, la totalité du parc de logements existants. L'intention est louable, évidemment : nombre de logements, et notamment de logements populaires, sont construits à si bas prix et si mal isolés qu'ils laissent échapper une partie considérable de leur chaleur.

Mais qui va payer les travaux de rénovation ? Sur ce terrain, motus. En ce qui concerne le logement social, les moyens n'existent même pas pour construire les habitations nécessaires aux millions de mal-logés. Alors, qui va croire que le gouvernement va soudainement débloquer de l'argent pour rénover, « *au rythme de 70 000 logements par an* », les HLM existantes ?

Et pour le logement neuf, qui va payer la différence sur le devis ? Car il ne faut pas se payer de mots. Si les bétonneurs doivent construire des HLM qui ne soient pas, comme aujourd'hui, aussi mal isolées thermiquement qu'ils le sont acoustiquement, il le feront payer, et cher.

En matière de financement, le gouvernement n'a donné pour l'instant qu'une seule piste. Il suggère aux intéressés de contracter des emprunts... qu'ils rembourseront avec l'argent gagné grâce aux futures économies d'énergie ! Voilà qui fera au moins le bonheur des banquiers.

Dans d'autres domaines aussi, le gouvernement montre que ses préoccupations écologiques cèdent le pas face à l'intérêt des groupes capitalistes. En matière de transport par exemple, il a nettement revu ses ambitions à la baisse. Alors qu'il était question, à l'automne, de mettre un coup d'arrêt à la politique du tout-camion, aujourd'hui cette promesse semble bien lointaine.

Certes, les grandes lignes TGV devraient être développées... mais la fermeture des petites lignes de province continuera et la SNCF se donne clairement pour but de n'assurer que le transport de fret qu'elle estime « rentable ». En matière de transport urbain enfin, les subventions promises par le gouvernement fondent comme neige au soleil. Des 4 milliards d'euros promis initialement aux collectivités locales pour développer leurs réseaux, il ne reste plus que 2,5 milliards... alors qu'il faudrait investir près de 20 milliards d'euros pour atteindre les objectifs fixés !

Pour l'instant, les seuls qui aient vraiment gagné quelque chose avec le Grenelle, ce sont les patrons de l'automobile qui profitent à fond du « bonus-malus écologique » lancé le 1er janvier 2008. Et un certain nombre d'autres industriels font le pied de grue devant les bureaux de Borloo pour, eux aussi, profiter des subventions futures que l'État pourrait offrir – pour produire des éoliennes, des véhicules électriques ou des éléments d'isolation.

Le gouvernement sera probablement capable de trouver de l'argent pour de telles « aides ». Quant à aider les collectivités locales et les ménages qui vont devoir faire face à des dépenses « écologiques » en hausse, il n'en est apparemment pas question.

Pierre VANDRILLE

LO

Borloo voudrait rénover 70 000 logements par an. Il faudrait d'abord en construire !

Arlette Laguiller sur les ondes

**Vendredi 27 juin, sur RFI,
de 12 h à 13 h,
Arlette Laguiller sera l'une des deux invités de Sophie Backer, dans l'émission politique hebdomadaire *« Sur un air de campagne »*.**

Pour tous ceux qui ont du mal à lire

Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

**Pour y accéder :
www.lutte-ouvriere-audio.org**

LUTTE OUVRIÈRE

**(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)**

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : *« Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière »* et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom : .....
Adresse :.....
Code postal :.....Ville :.....
Ci-joint la somme de :.....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial
d'Arlette Laguiller
Éditorial des bulletins d'entreprise
du 23 juin

Français ou immigrés, nous sommes la même classe des travailleurs

Le centre de rétention de Vincennes a été complètement détruit par un incendie, dimanche 22 juin. Le feu a été manifestement allumé par des détenus qui voulaient protester ainsi contre la mort d'un des leurs dans des conditions suspectes. La police parle d'une mort par crise cardiaque, mais les détenus mettent en cause les conditions de détention, l'absence d'encadrement médical ainsi que le retard d'intervention des secours.

Les centres de rétention sont les lieux où sont enfermés avant leur expulsion les sans-papiers ramassés par la police au hasard de ses contrôles.

Ce fait divers dramatique intervient à un moment où, depuis plusieurs semaines, des sans-papiers travaillant dans la restauration, le bâtiment ou les entreprises de nettoyage sont en grève pour obtenir leur régularisation.

C'est aussi au moment où Hortefeux, ministre de « l'Immigration et de l'Identité nationale », vient d'annoncer glorieusement que les expulsions de sans-papiers ont augmenté de 80 % grâce à sa politique de fermeté et que, selon son expression cynique, l'immigration familiale « mieux maîtrisée » a diminué de manière drastique le nombre de regroupements familiaux. En clair, qu'il a réussi à rendre plus difficile pour sa famille de rejoindre le travailleur immigré vivant en France. Autre mesure abjecte : interdire, de fait, la régularisation de la situation de sans-papiers qui ont des enfants français car nés en France.

Ceux qui nous gouvernent savent parfaitement que lesdits « sans-papiers », qu'ils essaient de criminaliser, travaillent, paient leurs cotisations sociales et leurs impôts, ne serait-ce que la TVA et autres impôts indirects que paient même ceux dont les salaires sont très bas. Nombre d'entre eux sont en France depuis des années, ayant même eu pour certains des cartes de séjour avant que de nouvelles lois de plus en plus réactionnaires les transforment en sans-papiers. Hortefeux sait tellement tout cela qu'une des initiatives dont il est fier est d'avoir renforcé les contrôles sur les lieux de travail.

Nos gouvernants savent que l'existence d'une catégorie de travailleurs taillables et corvéables à merci arrange bien les affaires des patrons, en particulier dans les secteurs où les salaires sont minables et les conditions de travail difficiles.

Mais justement, toutes ces lois réactionnaires et la chasse aux sans-papiers visent à rendre la situation de ceux-ci de plus en plus fragile. Et par là même, à rendre plus fragile aussi la situation de tous les travailleurs immigrés. Rendre de plus en plus difficile l'immigration familiale vise d'ailleurs directement les travailleurs immigrés en situation légale.

La chasse aux sans-papiers et, plus généralement, la succession de mesures contre les travailleurs immigrés constituent une politique inhumaine et réactionnaire qui d'ailleurs, contrairement aux vantardises de Horteteux, n'empêche pas l'immigration. Les sans-papiers expulsés font tout pour revenir, tant que perdurent la pauvreté là-bas et l'espoir de trouver du travail ici, fût-il mal payé et difficile.

Les lois contre les immigrés n'arrêtent pas l'immigration mais rendent leur vie plus dure encore. Elles font partie de toutes les attaques visant la classe ouvrière. Dès lors qu'on affaiblit une catégorie de travailleurs, on affaiblit l'ensemble du monde du travail.

Il faut soutenir le combat des sans-papiers pour la régularisation de leur situation. C'est plus qu'une simple question de solidarité. Travailleurs avec une carte d'identité française et travailleurs immigrés avec ou sans papiers, nous sommes une seule et même classe sociale, celle qui produit l'essentiel des biens matériels, celle qui fait tourner l'économie et celle, aussi, dont l'exploitation assure les profits des entreprises et l'enrichissement de la bourgeoisie.

Lorsque viendront les grandes luttes sociales pour faire reculer le grand patronat sur les salaires ou sur l'emploi, pour faire reculer le gouvernement sur ses mesures antiouvrières, nous nous retrouverons côte à côte dans le même combat.

Arlette LAGUILLER

• Allocation de rentrée scolaire

Le compte n'y est pas

La secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano, s'est félicitée d'avoir obtenu du Premier ministre une augmentation de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour les collégiens et les lycéens.

Faire passer cette banale annonce d'une décision prise entre compères pour le résultat d'une dure négociation fait sourire. Son contenu est beaucoup moins drôle. Cette allocation, dont bénéficient chaque année depuis 1974 les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées, sous condition de ressources des familles, grosso modo les non imposables, sera différenciée à la prochaine rentrée. Au lieu des 272 euros versés en 2007, les collégiens recevront en août 287 euros, soit 15 euros de plus, et les lycéens, 297 euros, 25 de plus. Pour les écoliers du primaire, rien ne changera.

Il n'est pas même besoin d'une calculette pour se rendre compte que ces derniers, pour le moins, vont y perdre. Tous les prix ont augmenté et ceux des fournitures scolaires déjà répertoriées sur internet ont flambé : les prix de certains, cahiers et gommes, sont parfois multipliés par trois, les crayons de couleur par deux, d'autres coûtent 60 % à 83 % de plus. Les prix des vêtements, qui constituent aussi une dépense incontournable de la rentrée, sont presque tous en hausse. Pour les enfants du primaire, la non-augmentation de l'ARS signifie donc une baisse des ressources ; pour les collégiens et pour les lycéens, les 15 ou 25 euros supplémentaires formellement attribués ne permettront pas non plus de faire face à l'augmentation des dépenses.

De plus, pour tous, comme l'ont immédiatement dénoncé des associations de familles, les 50 millions « obtenus » par Nadine Morano sont à mettre en rapport avec les quelque 200 ou 250 millions économisés grâce au changement du mode de versement des allocations familiales depuis le 1er mai. En effet, au lieu de se voir majorée à 11 ans de 33 euros, puis à nouveau à 16 ans de 59 euros, l'allocation versée par enfant aux familles – de deux enfants au moins – ne connaît plus qu'une majoration unique de 59 euros à l'âge de 14 ans.

Ce gouvernement est peut-être fort en effets d'annonce, mais il est cancre en calcul des prix et surtout hors classe en matière de mépris des conditions de vie de la population.

Viviane LAFONT

• L'accord sur la représentativité syndicale

Quand le Medef et Sarkozy fixent des règles, ça ne peut être que mauvais pour les travailleurs

Le projet de loi sur « la démocratie sociale et le temps de travail » va être examiné en commission à l'Assemblée nationale à partir du 24 juin, pour être soumis aux députés à partir du 1er juillet. Ce texte est censé reprendre l'accord passé, appelé « position commune » du 9 avril, entre le Medef et la CGPME d'un côté, la CGT et la CFDT de l'autre.

Énième réunion sur la représentativité et le financement des syndicats, au siège du Medef, en mars 2008.

AFP

Sur la deuxième partie, celle concernant le temps de travail, on sait ce qu'il en est advenu : les concessions faites par les deux confédérations ouvrières, qui permettaient déjà aux patrons d'en faire quasiment à leur guise, ont été jugées insuffisantes par le gouvernement, qui a encore aggravé les choses.

Reste donc la partie représentativité syndicale qui, elle, selon les dires du gouvernement, devrait être reprise telle qu'elle figure dans cette « position commune ». C'est cette partie qui a provoqué de vraies oppositions entre les confédérations syndicales, car il s'agit pour elles de leur place dans le système.

Jusqu'à maintenant, cinq confédérations syndicales, CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC, bénéficiaient d'une représentativité automatique, sans contestation possible, à tous les niveaux. Les nouvelles règles établissent qu'à terme, en principe dans cinq ans, il n'y aura plus de représentativité syndicale automatique pour qui que ce soit ; tous les syndicats devront en faire la preuve à chaque élection, car le critère de base sera celui du résultat obtenu aux élections professionnelles.

Pour voir la représentativité reconnue dans une entreprise, avec les droits syndicaux existant actuellement, il faudra que le syndicat ait recueilli 10 % des voix aux élections au comité d'entreprise, ou à défaut aux élections des délégués du personnel. Au niveau des branches et des régions, il devra avoir recueilli, à titre transitoire, 8 % de voix aux mêmes élections dans le secteur considéré, un pourcentage qui ensuite sera porté lui aussi à 10 %. Enfin, pour acquérir la représentativité à l'échelle nationale, il faudra de même recueillir 8 %, puis 10 % dans un deuxième temps, aux élections prud'homales.

Ces règles nouvelles favoriseront les syndicats les plus influents. Mais au niveau d'une entreprise, cela dépendra de beaucoup de choses, dont l'attitude du patron. Certains syndicats CGT pourraient même être éliminés de la représentativité à ce niveau. Au niveau des branches, de la région et au niveau national, c'est incontestablement la CGT et la CFDT qui pourraient émerger seules, tandis que les autres seraient obligés à une recomposition pour ne pas disparaître. C'est évidemment cela qui suscite l'hostilité farouche des confédérations minoritaires comme FO, la CFTC et la CGC.

Par ailleurs, un accord ne sera désormais validé que s'il a la signature de syndicats représentant au moins 30 % des voix, pourcentage qui sera porté plus tard à 50 %. C'est sans doute la garantie pour les syndicats les plus influents qu'on ne se passera pas de leur signature. Mais ce n'est aucunement la garantie de « meilleurs accords » pour les travailleurs.

Par contre, la constitution de nouveaux syndicats, y compris CGT, dans une multitude d'entreprises où les patrons entendent que leur pouvoir absolu ne puisse être contesté par quiconque, risque de devenir plus difficile qu'aujourd'hui. Pour avoir le droit de se présenter aux élections, l'organisation syndicale devra avoir deux ans d'ancienneté. Comment ces deux ans d'ancienneté du syndicat devront-ils être prouvés, et est-ce que ce sera au niveau de l'entreprise, de la région, du pays ? Ces nouvelles règles pourraient représenter un véritable recul dans toute une série d'entreprises. Dans le contexte d'offensive patronale tous azimuts qu'on connaît aujourd'hui, bien des militants pourraient se voir privés de leurs droits syndicaux.

Cela, les dirigeants confédéraux le savent, et apparemment ils s'en moquent. Il s'agit pour les sommets de la CGT et de la CFDT d'asseoir leur statut d'interlocuteurs privilégiés du patronat et de l'État.

Sarkozy et le patronat pensent qu'ils ont tout à gagner à cette opération, et ils savent ce qu'ils font.

Paul SOREL

Des fréquentations syndicales loin des intérêts du monde ouvrier

La politique d'éparpillement des luttes menée par toutes les confédérations syndicales, la signature « d'accords » entérinant des régressions de la condition ouvrière, ne s'expliquent pas seulement par la « mollesse » de tel ou tel dirigeant.

Des représentants des appareils syndicaux sont présents dans des milliers de postes où ils sont censés « gérer » aux côtés des patrons. On peut citer par exemple :

– les différentes caisses de Sécurité sociale : maladie, allocations familiales, retraites ; dans les caisses primaires, régionales, nationales ;

– les organismes de formation professionnelle ;

– les caisses Assedic et à l'Unedic ;

– les caisses de retraite complémentaire, etc.

Ils occupent aussi de nombreux postes dans les commissions dépendant des différentes branches professionnelles, où devraient être discutés par exemple les minima catégoriels de salaires et d'autres choses. Ces postes se situent à un niveau local, régional et national, professionnel ou interprofessionnel.

Il y a ensuite les organismes où ils sont censés faire des propositions, là encore aux côtés des patrons, tels que le Conseil économique et social au niveau national et tous les autres au niveau des régions, avec toutes leurs dépendances.

À cela s'ajoute la présence des représentants syndicaux dans une multitude de conseils d'administration où ils sont invités, comme les offices HLM, et une liste non exhaustive d'organismes divers et variés. Parfois il faut qu'un scandale éclate pour qu'on apprenne que les confédérations syndicales siégeaient avec les patrons, par exemple dans l'ex-comité Amiante qui servait de couverture aux industriels du secteur qui continuaient à empoisonner les travailleurs et la population.

Tout cela compte beaucoup dans la vie des appareils des syndicats dits représentatifs. Tous ces postes, qui fournissent une place à un grand nombre de membres de ces appareils, représentent un enjeu considérable, que la reconnaissance de la représentativité leur garantit pratiquement. Et pour de tels enjeux, ils sont prêts à sacrifier une partie des protections des salariés en matière de durée du travail ou dans d'autres domaines, si le patronat et le gouvernement le leur demandent. Cela est bien loin des intérêts des travailleurs.

Seulement, à force de compromis, les appareils syndicaux pourraient être aussi demain les dindons de la farce. La soumission de la CGT et de la CFDT aux « expérimentations » patronales en matière de remise en cause de la loi et des conventions collectives a incité le gouvernement à imposer d'autres reculs, cette fois sans leur demander leur avis.

Demain, face à des appareils bien usés et bien déconsidérés, le patronat et le gouvernement pourraient bien se dire qu'ils n'ont même plus besoin de les entretenir de la sorte, au travers toutes ces sinécures. Il sera trop tard alors pour crier au loup et demander aux travailleurs de défendre ces positions d'appareil qui n'ont jamais été utiles à la défense de leurs intérêts.

P. S.

• Augmentation du smic

8 centimes de l'heure, c'est encore trop pour le patronat !

Le gouvernement a annoncé une augmentation de 0,9 % du smic au 1er juillet. Le smic brut mensuel sera ainsi porté à 1 037,53 euros net pour 35 heures hebdomadaires. Ramené à l'heure, cela fait une augmentation de... huit centimes !

Ainsi, après le 1er juillet, vivre avec un smic sera toujours aussi difficile qu'avant. Cette augmentation est dérisoire, mais cela n'empêche pas Xavier Bertrand, le ministre du Travail, d'affirmer qu'elle a été décidée pour « *garantir le pouvoir d'achat des salariés au smic* » et « *couvrir l'inflation telle qu'elle a été constatée* ». Manifestement il vit sur une autre planète, car l'inflation que les salariés, smicards ou pas, constatent tous les jours n'est pas de 0,9 %, que ce soit sur les prix des produits alimentaires, sur ceux de l'essence, ou sur les factures de gaz ou d'électricité. Mais en fait le gouvernement, en refusant d'augmenter sensiblement le smic, justifie le choix des patrons de ne pas augmenter les salaires ou de ne les augmenter que de façon dérisoire.

En même temps qu'il annonçait cette augmentation dérisoire du smic, Xavier Bertrand a rappelé que le gouvernement avait toujours le projet de modifier les modalités de fixation du smic, projet qui sera examiné le 1er juillet à la réunion de la Commission nationale de la négociation collective. L'évolution du smic ne serait plus liée à la hausse des prix, comme c'est le cas actuellement, la loi obligeant à une réévaluation automatique du smic lorsque l'inflation annuelle dépasse les 2 %, sans compter la réévaluation obligatoire au 1er juillet. Ce serait des « experts » qui fixeraient, sur des critères encore à définir, l'augmentation annuelle au 1er janvier.

Pour les patrons, lier automatiquement le smic à l'inflation, c'est encore de trop, même si ce lien reste très théorique. Ils veulent supprimer cette contrainte et, pour cela, ils peuvent compter sur la diligence du ministre du Travail.

Cedric DUVAL

Les prix vont encore grimper

L'Insee, organisme officiel des statistiques, estime que l'inflation est loin de se ralentir. Selon elle, c'est au mois de juillet que l'on connaîtra le record. La hausse des prix a réduit à rien toutes les hausses de salaire qu'il a pu y avoir ici ou là. Et ce sont les ouvriers et employés qui ont le plus souffert. Ce que dit l'Insee, chiffres à l'appui, c'est ce que tout le monde peut constater en faisant ses courses.

Si tout augmente, il n'y a pas de raison que les salaires soient la seule chose qui n'augmente pas. Et ce n'est pas avec des heures supplémentaires (quand on en propose !) que l'on résoudra le problème, mais par une augmentation générale de tous les salaires.

• Plan Espoir banlieue

Les banlieues vont rester en plan

Le plan Espoir banlieue a été finalement dévoilé vendredi 20 juin à Meaux au cours d'un comité interministériel présidé par Fillon. Mais on est loin du plan Marshall annoncé en février 2008 par Sarkozy pendant sa campagne électorale.

D'abord en ce qui concerne les moyens. Fadela Amara, la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, avance le chiffre d'un milliard d'euros et prétend n'avoir aucune inquiétude sur le plan budgétaire, mais l'autosatisfaction ne fait pas un budget. Pour le moment la moitié de cette somme reste virtuelle, car elle doit provenir d'économies faites par d'autres ministères, ce que Fillon appelle un « redéploiement des dépenses » et qui revient en fait à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

500 millions devraient être pris sur le budget prévu par le Grenelle de l'environnement. Borloo, le ministre de l'Écologie, a d'ores et déjà dit que son ministère n'apporterait que 220 millions d'euros. Quant aux millions restants, ils n'existent que sur le papier et seraient obtenus en lançant un « appel à projet »...

Si le financement du plan reste pour le moins flou, ses objectifs relèvent carrément des vœux pieux. 45 000 « contrats d'autonomie » pour les moins de 26 ans seraient signés d'ici 2010. Avec cela Fadela Amara prétend diminuer de moitié le nombre de chômeurs dans les cités, alors qu'elle estime elle-même le taux de chômage des jeunes à 40 ou 42 %... Elle annonce aussi que 53 entreprises se sont engagées à embaucher 11 000 jeunes en 2008 et encore près de 30 000 d'ici 2011, avec l'aide du gouvernement. Les subventions, à n'en pas douter, ne seront pas virtuelles, mais les emplois seront-ils réels, on peut se poser la question.

Dans le domaine de l'éducation, Fadela Amara prétend avec 200 millions d'euros régler le problème de l'échec scolaire. Mais il n'est pas question de créer les postes d'enseignants et de personnel éducatif dont manquent cruellement les cités. Il s'agirait de faire émerger une « élite des banlieues » en créant des « pôles d'excellence », des « internats d'excellence » ou encore de permettre aux enfants de 50 quartiers défavorisés d'aller dans d'autres écoles en créant des lignes de bus...

Vendredi 20 juin Fadela Amara expliquait : « *Je ne vous dis pas que ce plan est suffisant, mais je vous assure qu'il est solide et fera changer les choses rapidement.* » Que son plan soit insuffisant, c'est certain, et qu'il fasse changer les choses rapidement, ce l'est beaucoup moins. Depuis dix-sept ans qu'existe un ministère de la Ville, à la tête duquel se sont succédé 19 ministres, la preuve a été largement faite que ce n'est pas d'un plan banlieue de plus que les quartiers défavorisés ont besoin, mais de moyens pour créer des transports, des écoles, et d'une volonté politique de lutter contre le chômage et la précarité qui font des ravages dans les cités.

C. D.

Terrain de jeux à la cité des Tarterêts à Corbeil (Essonne).

LO

• « Pôles de compétitivité »

Vers un repartage du magot ?

À la demande du gouvernement, une étude vient d'être réalisée par deux cabinets privés sur les « pôles de compétitivité ». Ces « pôles », répartis entre différentes grandes agglomérations, associent des centres de recherche à des entreprises privées. Celles-ci se voient ouvrir le droit à des subventions ainsi qu'à des exonérations fiscales et des allégements de charges sociales : 1,5 milliard d'euros en trois ans. C'est l'un des multiples canaux par lesquels l'argent passe des caisses de l'État à celles du patronat.

Les aides, prévues par le gouvernement Raffarin, avaient commencé à être distribuées par le gouvernement Villepin, qui lui a succédé. Après son élection, Sarkozy avait annoncé son intention de « pérenniser » et « renforcer » au-delà de 2008 le soutien financier de l'État à ces pôles, après une « évaluation précise ». L'étude qui en ressort ne précise rien sur la façon dont l'argent public a été partagé entre les différents groupes qui émargent à des pôles de compétitivité : Thales, Veolia, Suez, Auchan, l'Union des industries chimiques (Total et autres), les groupes de l'automobile, de l'aéronautique, du nucléaire, etc. Il est simplement question d'un nouveau partage : 13 pôles sur les 71 existants pourraient être supprimés, les autres pôles se partageant la totalité des aides de l'État.

Les raisons avancées par cette étude pour continuer à distribuer de l'argent public sont floues : le dispositif « *semble suffisamment prometteur pour être maintenu dans ses grands principes* ». Cependant, il « *est encore trop tôt pour évaluer l'impact du dispositif sur l'innovation et l'emploi* » ! Mais ce ne sera pas la première fois que les subventions distribuées sous prétexte de lutte contre le chômage n'aboutissent pas à des emplois. C'est en général la règle.

Jean SANDAY

• Projet de diminution de la prise en charge des maladies graves

Une crapulerie contre les plus démunis

Pour l'année 2008, le déficit de la Caisse d'Assurance Maladie devrait avoisiner les 4,1 milliards d'euros. À l'annonce de ce chiffre, le ministre du Budget, Éric Woerth, a donné sa consigne : *« Il faut redoubler nos efforts de maîtrise des dépenses »*. Il n'a même pas fallu une semaine pour que le directeur de l'Union nationale des Caisses d'assurance maladie annonce son remède : une nouvelle amputation des remboursements...

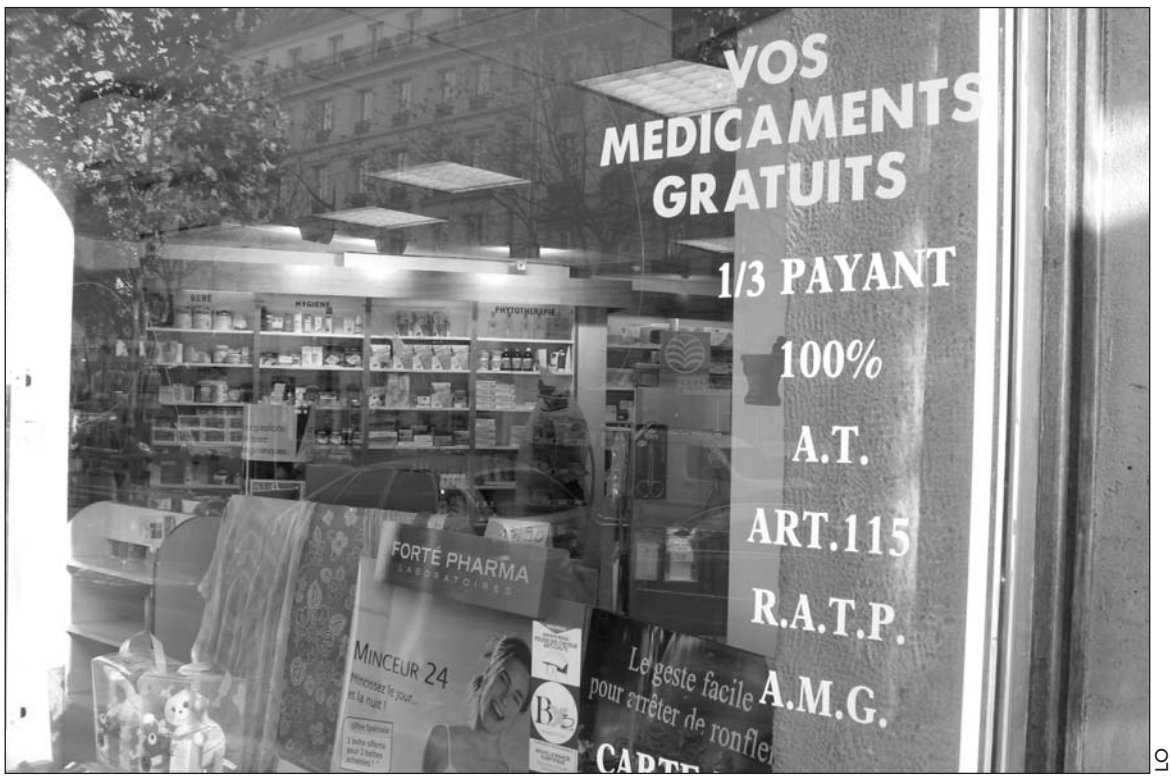

LO

Cette fois, il s'agirait de diminuer le remboursement de certains médicaments prescrits aux malades atteints d'affections de longue durée (ALD). Aujourd'hui, pour ces malades, la totalité des traitements liés à l'ALD est prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale – par exemple, pour un malade atteint d'un cancer, la chimiothérapie mais aussi les médicaments lui permettant d'éviter les nausées et vomissements consécutifs au traitement. Si cette nouvelle mesure voyait le jour, le médicament contre les nausées ne serait plus remboursé qu'à 35 %. Ben voyons, ce n'est qu'un « médicament de confort » ! Et il en irait de même pour les diabétiques, les hémophiles, les épileptiques, les malades atteints d'hypertension, du Sida, de Parkinson, d'Alzheimer... pour les huit millions de personnes atteintes d'une des trente ALD aujourd'hui répertoriées.

Sans vergogne, le haut fonctionnaire patron des caisses de Sécurité sociale n'hésite pas à affirmer qu'il faut en passer par là puisqu'avec le vieillissement de la population, le nombre de patients atteints d'une ALD augmente de 4 % par an et que ce sont eux qui coûtent le plus cher. Et il propose donc de sortir du dispositif les malades atteints d'hypertension et certains diabétiques. Mais quand va-t-il donc proposer de tuer tous les vieux qui ont l'outrecuidance d'être malades ?

Après les protestations suscitées par l'annonce de ces mesures, la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot tout en maintenant qu'une décision sur la proposition du directeur de l'assurance-maladie serait prise vers le 15 juillet, a déclaré que le principe de la prise en charge à 100 % des affections longue durée serait préservé ; cela laisse entendre que le moindre remboursement de ces médicaments serait compensé par une prise en charge des organismes complémentaires et des mutuelles. Et tous ceux qui n'en ont pas ? Et de toute manière que feront les mutuelles sinon augmenter leurs tarifs pour compenser cette charge supplémentaire ?

Après le forfait de un euro sur les consultations, les franchises médicales, les déremboursements de centaines de médicaments, cette nouvelle mesure serait, si elle advient, une attaque de plus contre la santé des plus démunis. Ils se soigneront moins, souffriront plus, et finiront par être condamnés à mourir plus vite dans une société riche où les avancées médicales sont pourtant nombreuses.

Et tout cela, de l'aveu même des initiateurs de la réforme, pour économiser... 250 millions d'euros, c'est-à-dire 6 % du déficit attendu ! Alors que le total des exonérations de cotisations sociales que l'État consent aux patrons s'élève, lui, à plus de 22 milliards d'euros, de quoi boucher tout le « trou » de la Sécurité sociale et même de rendre les caisses largement excédentaires !

Sophie GARGAN

• Les petites mains du Parlement

Du sur mesure pour le grand patronat

Les apparences sont trompeuses. Ainsi on aurait tort de croire que de nombreux députés et sénateurs partagent leur temps entre la lecture des journaux, la sieste et les discours stéréotypés. Ils leur arrive aussi d'élaborer des lois, précises et efficaces, à la satisfaction complète de ceux qui les ont commandées.

Par exemple le Sénat mettra mercredi 25 juin la dernière main à la loi généralisant les Partenariats-Public-Privé (PPP). Cette loi, qui a demandé des années de travail et discussions pour être conforme à la Constitution et au droit des marchés publics, permettra à n'importe quelle collectivité territoriale ou organisme public de concéder, sous des conditions minimes, la construction, la maintenance et la gestion d'un équipement (prison, école, hôpital, autoroute, pont etc.). Le projet entier devant être placé sous une seule autorité, en pratique seuls les géants du bâtiment, Bouygues, Eiffage et Vinci, seront sur les rangs. Ils sont donc les premiers bénéficiaires des PPP.

De même les députés ont voté le 10 juin un amendement qui modifie la loi anticoncentration de 1986 sur la liberté de l'information. Cet amendement permettra à des actionnaires privés de détenir jusqu'à 100 % du capital d'une chaîne de la TNT, tant que celle-ci ne dépassera pas 8 % d'audience nationale. Le seuil était auparavant de 2 % d'audience. Mais qui d'autre que Bouygues (TF1 et son groupe), Bolloré (Direct 8) ou Lagardère (Virgin) peut détenir, ou essayer de détenir, des chaînes de télévision de cette envergure ?

Du cousu main, ces lois !

Paul GALOIS

• Cent euros pour le gaz à 750 000 foyers

Une misère pour faire passer la hausse

Un décret devrait être publié début juillet, mettant en application une mesure évoquée en mai dernier par le ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo. Il s'agirait d'instaurer un « tarif social du gaz » par le biais du versement d'*« une somme forfaitaire de 100 euros, voire un peu plus »* aux 750 000 foyers disposant d'un revenu inférieur à 460 euros par mois. Cela se ferait sous forme de remise d'un chèque ou par une réduction de la facture. Ceux qui financeraient seraient tous les opérateurs gaziers du pays. En pratique cela concerne quasi exclusivement le principal d'entre eux : Gaz de France.

Cette mesure coïncide avec les hausses successives du prix du gaz, qui ont été pour la seule année en cours de 4 % début janvier et de 5,5 % fin avril. Et l'année n'est pas finie ! Et il y a eu d'autres hausses les années précédentes !

Ces 100 euros à 750 000 ménages font 75 millions d'euros. Or Gaz de France a annoncé, en 2007, deux milliards et demi d'euros de bénéfices. Les 75 millions en représentent 3 %.

Il s'agit donc d'une misère destinée à présenter un visage « social » à Gaz de France, et cela alors que, vers la mi-juillet, l'annonce du mariage Suez-Gaz de France devrait être effective. Dans un mariage huppé, il n'est pas mauvais de donner quelques sous aux pauvres. C'est exactement de cela qu'il s'agit.

Reste que tant de mesquinerie ajoutée à tant de hausses et tant de sacrifices du service public – ou de ce qui en reste – pourraient bien avoir l'effet inverse de celui escompté par le gouvernement.

André VICTOR

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N° 114
(été 2008)

- **Hausses de prix, coups de colère, émeutes de la faim**
  – *Les soubresauts d'une société en crise*
- **Le Parti Socialiste, ou l'opposition de Sa Majesté le capital**
- **Leur Union européenne à l'heure du non de l'Irlande et de la présidence française**
- **Afrique du Sud**
  – *Émeutes xénophobes sur fond de démagogie politicienne et de pauvreté*

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• « Impatience » sur le pouvoir d'achat

Sarkozy, Fillon, fils de pub

Le gouvernement a lancé le 23 juin une campagne de publicité sur les *« mesures en faveur du pouvoir d'achat »* ou supposées telles. Les mesures en question sont bien connues, du moins par ceux qui regardent ou lisent les journaux et écoutent les interventions de Sarkozy, Fillon et leurs acolytes.

Il s'agit de la détaxation des heures supplémentaires, de l'encouragement à la prime d'intéressement, et autres mesures invisibles pour les travailleurs qui n'ont que leur feuille de paye pour seule information et pour les ménagères qui croient ce qu'elles lisent sur leur ticket de caisse.

Aussi, devant le manque de compréhension, et donc de reconnaissance, manifesté par le gros de la population, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de débourser 4,3 millions d'euros (300 000 euros pour les concepteurs, 4 millions pour les médias) pour vanter ses propres mérites, au long de 1 630 spots télévisés. Il n'est pas sûr que cela soit suffisant pour faire croire aux salariés que leur pouvoir d'achat a augmenté ou même qu'il va le faire.

Cela peut même avoir l'effet inverse si les téléspectateurs traitent ces spots de pub comme les autres, c'est-à-dire en profitent pour aller aux toilettes et tirer la chasse. En effet le prix de l'eau augmente comme le reste.

Paul GALOIS

Il faut augmenter les salaires !

Un récent sondage indiquait que 72 % des salariés souhaitent conserver les jours de RTT (réduction de temps de travail) auxquels ils ont droit, plutôt que de chercher à se les faire payer.

Cela contredit le gouvernement qui propose cette formule pour éviter d'augmenter les salaires.

L'intérêt des salariés serait d'avoir plus de temps libre et des salaires corrects pour bénéficier des jours de congé supplémentaires. Pour cela, non seulement il faut donner un coup de pouce au smic, ce que le gouvernement refuse de faire, mais aussi que tous les salaires augmentent d'au moins 300 euros. Ce serait un simple rattrapage de ce qui a été perdu ces dernières années sur les salaires.

• Accidents d'ascenseurs

Carence des constructeurs et de l'État

Jeudi 19 juin, un garçon de quatorze ans a été tué après avoir a eu la tête coincée par la cabine d'un ascenseur dans une cité HLM du 17e arrondissement de Paris. Cet accident fait suite à un autre, intervenu le 7 juin dans une copropriété du 15e arrondissement de Paris, où un technicien d'une société sous-traitante de Schindler avait été écrasé par la chute d'une cabine, pendant des travaux de rénovation.

Et quelques jours après, un autre ascensoriste était tué, égalemnt à Paris.

L'appareil qui a heurté l'adolescent, qui avait pourtant fait l'objet d'une rénovation, datait de l'entre-deux-guerres, mais la cage n'était pas entièrement fermée de l'extérieur, entourée seulement de grilles de 1,70 mètre de hauteur. Ce même accident aurait pu arriver des dizaines de fois, vu que ce type d'appareil en fonctionnement existe encore à des dizaines de milliers d'exemplaires.

En fait, une bonne partie du parc d'ascenseur n'est pas aux normes. De l'aveu de la Fédération des ascenseurs, qui représente le patronat du secteur, le parc français est le plus vétuste d'Europe. 60 % des 445 000 appareils en fonctionnement ont plus de vingt ans, voire nettement plus et sont donc concernés par la loi Robien sur la rénovation des ascenseurs. Votée en 2003 après des accidents à répétition, cette loi impose une remise aux normes de sécurité des appareils les plus anciens. Mais le gouvernement a récemment repoussé de deux ans le délai, initialement fixé à juillet 2008, sous prétexte que le nombre de commandes s'accumulant, les sociétés ne pouvaient pas les honorer.

En réalité les sociétés d'ascenseurs utilisent ce manque de personnel qualifié pour gonfler les devis et pratiquer des tarifs prohibitifs. Si bien que le coût de la mise à niveau du parc, estimé à 4 milliards d'euros au départ, est maintenant estimé à 8 milliards.

Pourtant si la profession peine à recruter, c'est avant tout parce que le patronat rechigne, malgré la forte activité, à proposer des salaires décents et préfère avoir recours à des sociétés sous-traitantes pour imposer des salaires et des conditions de travail encore plus précaires.

Le gouvernement a préféré reculer le délai de rénovation plutôt que d'imposer au patronat de former et d'embaucher massivement pour que les délais soient tenus. Il a donc choisi le risque de voir se produire des accidents. Il montre aussi que son premier souci est de maintenir une rente de situation aux constructeurs qui ont réalisé rien qu'en 2007 un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros. La sécurité des usagers passe après.

David MARCIL

Dassault, un assisté permanent qui coûte cher à la collectivité

Serge Dassault, dont le principal mérite consiste à avoir hérité de son père d'un empire industriel bâti en majeure partie sur l'argent public, estime que les chômeurs coûteraient trop cher à l'État. Propriétaire de Dassault Aviation et d'un groupe de presse comprenant *Le Figaro*, Serge Dassault est par ailleurs maire de Corbeil-Essonnes, sénateur UMP et rapporteur du budget de l'emploi.

C'est à ce titre que, jeudi 19 juin, il a déclaré : « *Prime pour l'emploi et bientôt RSA... c'est quand même anormal de vouloir donner de l'argent de l'État qui n'en a pas beaucoup à des gens qui ne veulent pas travailler parce qu'on les paie trop et coûtent aussi beaucoup d'argent à l'État.* » Il a donc proposé de « *réduire carrément les aides aux chômeurs* » ce qui, selon lui « *serait quand même plus efficace si on veut les faire travailler que de vouloir donner de l'argent sur denier de l'État* ».

Afficher un tel mépris envers les chômeurs qui, soit dit en passant, ont cotisé aux Assedic quand ils travaillaient, alors qu'on est soi-même un assisté de première classe et un parasite qui prospère « sur le denier de l'État », il fallait oser le faire !

La fortune des Dassault a été acquise presque essentiellement grâce à l'État français, qui est à la fois son principal client et son représentant de commerce à l'étranger. À l'heure actuelle, l'armée française est équipée exclusivement d'avions de chasse « français », c'est-à-dire Dassault. De plus, les démarchages opérés par des membres de tous les gouvernements, quelle que soit leur étiquette, ont permis à Dassault de vendre des Mystère, puis des Mirage à des pays étrangers et donc, d'arrondir encore plus ses bénéfices. Mais lorsque les contrats font défaut, comme pour le dernier-né des avions de chasse, le Rafale, dont l'armée française est le seul et unique client, l'État est là pour voler au secours de l'avionneur. Rien que pour le Rafale, l'État a prévu de débourser 28 milliards d'euros, bien plus en réalité quand on sait qu'il paie aussi les études et les recherches sur les avions militaires. 294 appareils, dont chacun est estimé à plus de 90 millions d'euros, devraient être livrés jusqu'en 2021. De quoi assurer de beaux jours à Dassault !

28 milliards versés à Dassault « sur le denier de l'État » contre zéro Rafale vendu par l'avionneur en dehors de l'armée française, voici un bel exemple d'assistanat !

Dassault appartient à la classe capitaliste parasitaire, composée d'assistés chroniques, qui bâtissent ou consolident leur fortune en pillant les caisses de l'État et qui, quand ils estiment que les bénéfices ne sont pas assez importants, transforment les travailleurs en chômeurs. Mais cela ne leur suffit pas : il faut qu'en plus, ils insultent ces derniers.

Leur retirer toutes les aides que l'État leur verse serait une urgence sociale.

Marianne LAMIRAL

• Sarkozy en Israël et en Palestine

Pendant les discours, l'occupation continu

En voyage en Israël du 22 au 24 juin, Sarkozy s'est livré à un exercice dont il est coutumier, qui consiste à dire une chose et son contraire. La manœuvre en question était d'ailleurs particulièrement adaptée à la situation politique au Proche-Orient et la période propice, à une semaine de la présidence française de l'Union européenne.

La scène centrale du show s'est déroulée devant la Knesset, le Parlement israélien, où Sarkozy s'est fait applaudir en organisant la première partie de son discours autour de vibrantes proclamations d'amitié indéfectible entre « la France » et Israël, « *une des plus authentiques démocraties du monde* », selon lui. D'envolées lyriques en formules éculées, il ne fut question que de « *peuple si courageux* », de « *tradition* », de « *foi* », d'« *espérance* », de « *Terre promise* », d'« *idéal* », de « *prophètes d'Israël* », citations bibliques et références à l'historien Marc Bloch et au *Journal* d'Anne Frank incluses. Furent également convoqués Spinoza, Freud et Einstein, comme pour témoigner que « *le judaïsme, c'est une manière de penser* », pour conclure qu'« *on ne peut pas accepter la menace sur l'existence de l'État d'Israël* » et fustiger « *le terrorisme* » comme « *le programme nucléaire militaire de l'Iran* ».

Mais, étant donné qu'« *on doit dire la vérité à ses amis, sinon, on n'est pas un ami* », Sarkozy a, ensuite, dévoilé sa recette pour atteindre « *la sécurité d'Israël* », et « *la paix* » : la mise en place d'« *un État palestinien indépendant* ». En effet, « *la France se veut l'amie du peuple palestinien, aussi* ». Mais ses déclarations sur le nécessaire « *arrêt de la colonisation* » et « *Jérusalem, capitale de deux États* » furent accueillies plus froidement par les députés israéliens.

Cette seconde phase du discours sarkozien préparait en fait la deuxième étape du voyage officiel. Pendant quelques heures, à Bethléem, Sarkozy devait rencontrer les dirigeants palestiniens, et il semble que, malgré l'image pro-américaine et pro-israélienne qui accompagne le président français, la rencontre avec Mahmoud Abbas se soit bien passée.

Mais, après ces quarante-huit heures dans le rôle de l'homme de la paix, que résultera-t-il du passage de Sarkozy pour la situation des Palestiniens comme des Israéliens ? Rien de plus, sur le fond, qu'après la conférence du « Quartet » à Annapolis, il y a sept mois, rien d'autre qu'après les déclarations de Bush ou de Condoleezza Rice rappelant la « feuille de route » et le nécessaire règlement du conflit, par un accord bilatéral, comme si les deux parties étaient à égalité et que seule la bonne volonté manquait... et surtout ne faisant rien pour pousser leur allié israélien à des concessions.

En réalité, pendant que les dirigeants étatsuniens et européens rivalisent d'hypocrisie dans leurs appels à une « solution négociée », le pouvoir israélien, quels que soient les politiciens à

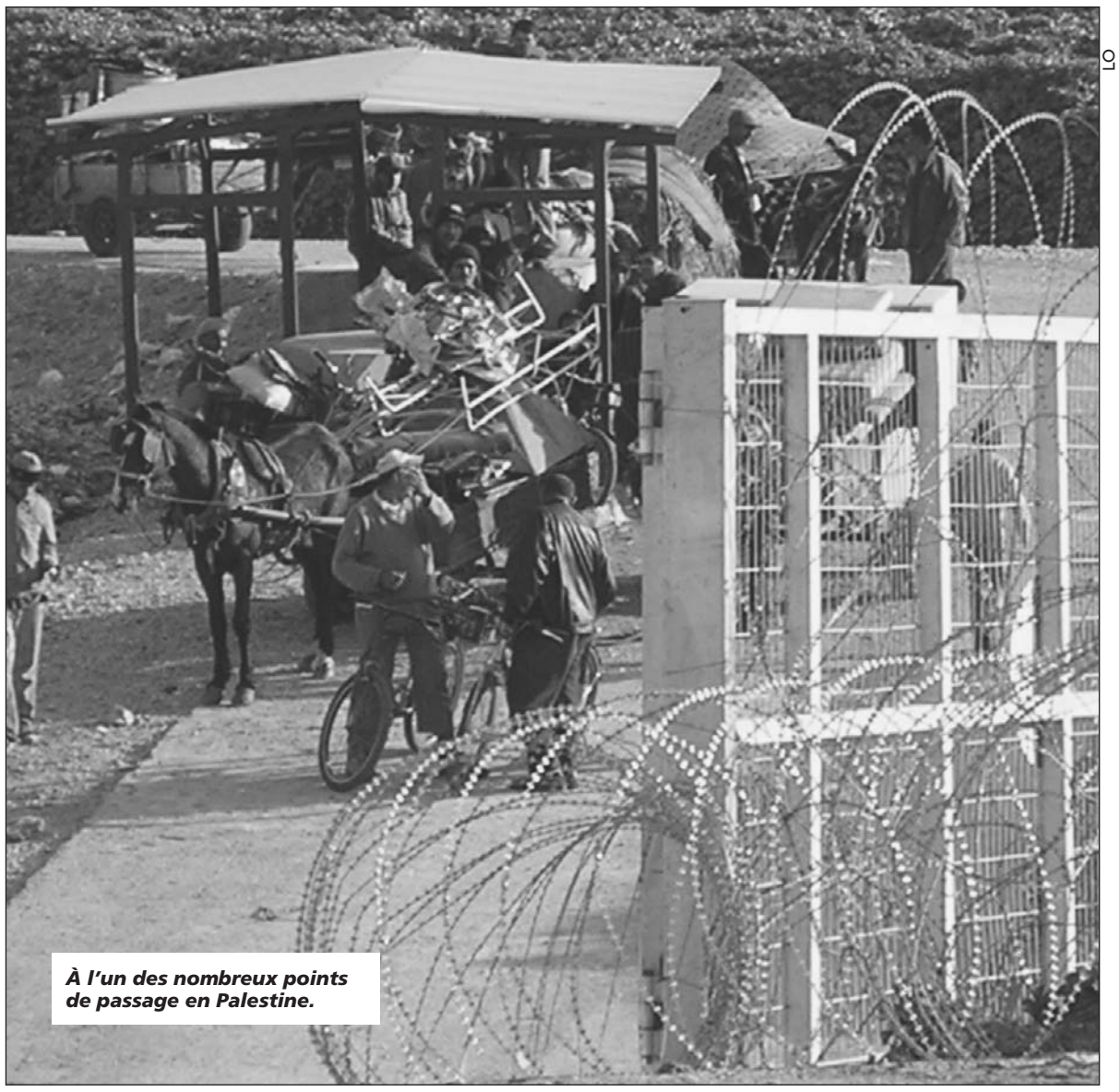

À l'un des nombreux points de passage en Palestine.

• Bachar Al-Assad à Paris ?

Petites manœuvres diplomatiques

Le président syrien Bachar Al-Assad devrait être à Paris le 13 juillet pour le lancement du projet d' Union pour la Méditerranée cher à Sarkozy. Il devrait même être présent à côté de celui-ci le lendemain, à la tribune officielle du défilé du 14 juillet. La nouvelle a suscité des protestations, notamment du côté des dirigeants libanais les plus anti-syriens, mais aussi du Parti Socialiste en France.

Le président syrien est en effet un dictateur et il ne fait pas bon être un opposant dans son pays, mais ce type de protestations seraient plus convaincantes si elles n'étaient pas à géométrie variable. On ne les entend pas par exemple lors de la venue de dictateurs de pays d'Afrique importants pour les affaires des capitalistes français. Et puis à tout prendre, la présence d'un Bachar Al-Assad à Paris n'est ni plus ni moins choquante que celle d'un Bush, responsable de la guerre en Irak, d'un Olmert, responsable actuel du martyre du peuple palestinien, et de bien d'autres.

Du côté américain d'ailleurs, cette initiative de Sarkozy n'a guère déclenché de protestations, et cela bien que depuis plusieurs années le dirigeant syrien ait été désigné à Washington – et aussi à Paris – comme un homme à abattre, à l'égal des dirigeants iraniens. C'est que visiblement cette invitation fait partie d'un plan pour tenter de détacher la Syrie de son alliance avec l'Iran, dans le cadre d'une série de marchandages.

On a appris ainsi il y a quelque temps l'ouverture de pourparlers entre Israël et la Syrie, le gouvernement Olmert faisant miroiter à celle-ci la possibilité de la restitution du plateau du Golan, occupé depuis 1967, en échange d'un accord de paix. De même, l'élection d'un président de la République au Liban n'a pu avoir lieu, après six mois de vacance du poste, que parce qu'un consensus a pu se dégager entre les différentes factions libanaises et les gouvernements arabes, en particulier le gouvernement syrien.

En fait les dirigeants occidentaux, français mais aussi américains, sont en train de vérifier dans quelles conditions ils pourraient s'appuyer sur le régime syrien. Il n'y a là rien de surprenant, même si depuis plusieurs années ils le vilipendent : c'est en effet les dirigeants impérialistes qui ont changé d'attitude et non pas les dirigeants de Damas. En ce qui concerne le Liban, la Syrie est intervenue dans ce pays en 1976 au cours de la guerre civile qu'il connaissait, avec l'approbation des puissances impérialistes bien contentes que son armée se charge d'y maintenir l'ordre et d'arbitrer entre les différentes factions. L'armée syrienne n'a quitté le Liban qu'en 2005 et parce que ces mêmes puissances impérialistes et leurs alliés libanais avaient alors décidé de se passer de sa présence, dans le cadre des ambitions américaines de remodeler le Moyen-Orient à leur manière à partir de l'Irak.

Aujourd'hui, ces ambitions sont évidemment revues à la baisse du fait de l'échec des États-Unis en Irak et aussi parce que la fin du mandat de Bush le prive d'initiative. Au Liban aussi, l'échec de la guerre d'Israël contre le Hezbollah oblige à trouver un accord avec celui-ci, et donc avec son protecteur syrien. C'est donc dans ce contexte que l'impérialisme français tente de rejouer un rôle dans un Moyen-Orient dont il avait été un peu écarté ces derniers temps. Sarkozy saisit l'occasion pour prendre des initiatives que les États-Unis peuvent difficilement prendre pour le moment.

Reste à savoir si ces manœuvres diplomatiques peuvent amener une évolution un tant soit peu positive pour les peuples de la région. Malheureusement, elles risquent de n'être qu'un intermède entre deux épisodes d'affrontements ouverts car ni les États-Unis ni leur allié Israël ne renoncent à y mener une politique agressive, avec le soutien ouvert de la France et des autres États européens.

Quant à la Syrie, il est bien sûr logique qu'elle ait une influence au Liban, dont elle n'a été détachée que par le partage colonial effectué par la France au temps où elle contrôlait les deux pays. Mais le caractère anti-démocratique du régime ne peut qu'amener une partie de la population libanaise à s'en

ue

sa tête, poursuit depuis 41 ans sa politique de colonisation, d'occupation des territoires palestiniens, accélérant même les annexions. Les « implantations » en Cisjordanie ont par exemple été multipliées par huit en 25 ans, et un Mur de la honte continue de se construire, englobant de plus en plus de surfaces annexées.

Cette politique d'agression permanente est de fait couverte par la « communauté internationale », en tout cas par l'ensemble des dirigeants occidentaux qui continuent à parler du « processus de paix »… comme si celui-ci existait.

Et s'il est vrai que, comme l'a récemment annoncé Francis Wurtz, au nom de la Gauche Unitaire Européenne, des négociations secrètes se déroulent depuis plus d'un an entre l'Union européenne et Israël, dans le cadre d'une coopération sur des questions stratégiques, économiques et financières, les gesticulations de Sarkozy à Jérusalem ne seront jamais qu'une couverture de plus à la complicité habituelle des dirigeants européens et israéliens, au mépris du droit des peuples.

Viviane LAFONT

• Niger

L'uranium enrichit Areva et ses actionnaires, pas la population

Quatre cadres français travaillant pour Areva ont été enlevés dans le nord du Niger par des rebelles touaregs du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ). Ce mouvement, apparu début 2007, affirme lutter pour une plus juste répartition des revenus issus de l'uranium, une matière première très présente dans le sous-sol nigérien.

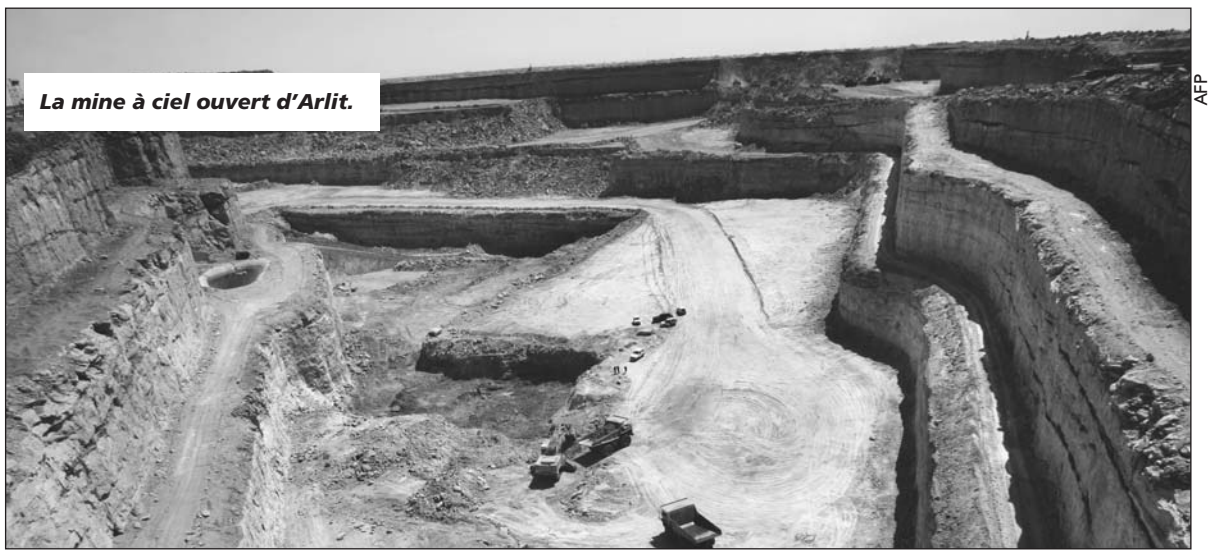

La mine à ciel ouvert d'Arlit. AFP

En effet, si l'uranium est une richesse très convoitée par les trusts internationaux du nucléaire, le Niger reste classé parmi les pays les plus pauvres de la planète. Le groupe français Areva est le plus impliqué dans l'exploitation de ce minerai dans le nord du Niger. Il tire près de 40 % de sa production d'uranium de deux gigantesques mines à ciel ouvert, exploitées depuis quarante ans près d'Arlit et d'Akokan, à 150 kilomètres au nord d'Agadez. Et si Areva a depuis peu perdu son monopole d'exploitation, au profit de sociétés nord-américaines, sud-africaines ou chinoises, il a tout de même obtenu les droits sur l'énorme site d'Imouraren avec lequel le Niger devrait devenir le deuxième producteur mondial d'uranium.

La rébellion du MNJ a pris naissance après l'octroi de plus de cent trente nouveaux permis de recherche et d'exploitation dans cette région, fragile et vitale pour les populations agro-pastorales autochtones. Ces permis englobent la majeure partie des territoires de la région d'Agadez. Le gouvernement nigérien, qui qualifie la rébellion de « *bandits armés* » ou de « *bande de trafiquants* », a réagi en décrétant l'état d'exception et en donnant les pleins pouvoirs à l'armée. Depuis, comme en attestent les rapports d'Amnesty international et de Human Rights Watch, la population de la région vit au rythme des exécutions sommaires, des arrestations arbitraires et des tortures, des destructions de cheptel, des déplacements forcés. Les autorités ont également interdit aux médias de couvrir ce conflit armé et plusieurs journalistes, dont un correspondant de Radio-France Internationale, ont été emprisonnés pour avoir tenté de dénoncer les exactions de l'armée gouvernementale ou pour leurs liens présumés avec le MNJ.

Dans cette région, les populations sont donc à la fois spoliées et victimes des grandes manœuvres autour de l'uranium. Pendant quarante ans, Areva a payé l'uranium nigérien à un prix très inférieur à celui du marché mondial, offrant à ses actionnaires des profits colossaux. Certes, en 2007, le gouvernement nigérien a obtenu une revalorisation des contrats, mais cette manne ne profitera qu'aux proches du pouvoir. Quant aux populations, elles resteront exclues des bénéfices des richesses exploitées, même si elles en sont les premières victimes du fait de la pollution engendrée par les mines à ciel ouvert, par la dispersion de poussières radioactives, par la contamination et l'épuisement des nappes phréatiques.

Roger MEYNIER

• États-Unis

La prison arbitraire de Guantanamo désavouée par la Cour suprême

Six ans après l'installation d'une prison par l'administration Bush sur la base américaine de Guantanamo, louée à Cuba (contre son gré !), la Cour suprême des États-Unis vient de rendre un arrêt déclarant que cette prison ne peut échapper aux lois communes américaines. C'est un camouflet pour une administration qui, au nom de la « lutte contre le terrorisme », avait imposé dans cette prison l'arbitraire le plus complet pour les « ennemis combattants », enfermés depuis des années sans jugement et sans possibilité de faire aboutir le moindre recours.

En fait, c'est la troisième fois que la Cour suprême des États-Unis a été amenée à se prononcer sur le régime arbitraire de la prison de Guantanamo. Par deux fois, en 2005 et 2006, elle avait pris une décision identique. Mais, à chaque fois, Bush avait obtenu du Congrès l'annulation de ces décisions. Cette fois, Bush, sur le départ, a fait savoir qu'il l'acceptait.

Désormais, les 270 prisonniers encore retenus à Guantanamo peuvent donc connaître les raisons de leur emprisonnement et les contester devant les tribunaux civils américains. Les quelque 200 détenus qui avaient tenté, sans succès, de présenter de telles requêtes, vont pouvoir les relancer. La décision de la cour est un désaveu pour Bush au moment où, dans sa tournée d'adieu, il se présentait sans vergogne comme un homme juste et respectueux des droits de l'Homme !

Après le 11 septembre 2001, l'administration Bush avait mis sur pied cette prison pour les prétendus « ennemis combattants » censés avoir fait partie, à tort ou à raison, des réseaux d'Al-Qaida.

L'arbitraire est évidemment la façon la plus simple de gérer les affaires militaires en temps de guerre. C'est ce qu'ont rappelé non seulement le régime spécial de la prison de Guantanamo, mais aussi l'usage de la torture à Abu Ghraib ou encore les enlèvements de ressortissants arabes simplement soupçonnés d'être des cadres d'Al-Qaida. En la matière, l'armée américaine ne s'est pas comportée avec les « ennemis combattants » en Afghanistan ou en Irak de façon différente de l'armée allemande face aux résistants des années quarante ou encore de l'armée française menant ses guerres coloniales en Indochine, puis en Algérie de 1946 à 1962.

Les « partisans », les « résistants » ou encore les « ennemis combattants », qui résistent les armes à la main contre une armée d'occupation, n'ont jamais été considérés à l'égal des soldats réguliers qui, comme prisonniers, doivent théoriquement être traités avec un minimum de respect, mais comme des francs-tireurs « irréguliers » qui n'ont aucun droit et, en conséquence, peuvent être maltraités, torturés, voire exécutés sans que les militaires responsables de ces crimes aient de comptes à rendre.

Tandis que l'armée des États-Unis continue d'occuper le terrain en Afghanistan et en Irak, les juges de la Cour suprême proposent au pouvoir politique américain de respecter un peu plus les formes légales. Mais peut-être, tout en effacant ce qui souligne par trop le caractère arbitraire de ses interventions. Mais ce n'est pas ce qui empêchera l'impérialisme américain de prolonger celles-ci.

Jacques FONTENOY

détourner, quitte à chercher des protecteurs qui ne valent pas mieux. Du coup les affrontements entre clans confessionnels qui déchirent le Liban ainsi qu'entre les régimes israélien, syrien et arabes en général, appuyant un clan contre l'autre, peuvent ranimer à tout moment les conflits. Les dirigeants impérialistes le savent, qui périodiquement les attisent pour justifier leurs manœuvres et trouver des appuis à leur présence dans la région, et à celle de leurs trusts.

Alors peu importe au fond qu'un Bachar Al-Assad vienne ou non à Paris. Ce qui importerait, c'est que l'impérialisme français et ses différents acolytes cessent toute intervention, directe ou indirecte, au Moyen-Orient. Mais ce n'est vraiment pas ce qu'on peut attendre d'eux.

André FRYS

• **Philippines**

700 victimes dans le naufrage d'un ferry

Ce n'est pas seulement la mer qui les a tués !

AFP

Des gardes-côtes philippins aux abords de l'épave du ferry.

Dans la nuit du samedi 21 juin le ferry *Princess of the Stars* de la compagnie Sulpicio Lines, pris dans un typhon dans l'archipel des Philippines, s'est éventré sur un banc de sable et a coulé en quelques minutes. Sur le millier de passagers et d'hommes d'équipage seuls quelques dizaines ont pu en réchapper. Plus de 700 ont péri noyés, la plupart à l'intérieur de la coque retournée.

Sulpicio Lines a publié un communiqué invoquant la « *colère de la mère nature* » et demandant à Dieu ses secours. Mais s'il y a bien eu un typhon et s'il a effectivement changé de direction de façon imprévisible, le ferry en a été prévenu par les gardes-côtes qui lui ont demandé à temps de se dérouter. Il n'a pas pu le faire à cause d'une avarie de moteur qui n'a rien à voir avec la nature mais qui doit probablement tout au manque d'entretien et à la vétusté du matériel.

La compagnie Sulpicio Lines, propriété de la famille Go, arme seize ferries à passagers et seize cargos, reliant entre elles les différentes îles des Philippines. Elle est tristement célèbre pour être responsable du naufrage « civil » le plus meurtrier. En 1987 un de ses ferries avait coulé après être entré en collision avec un pétrolier, entraînant la mort de plus de 4 000 passagers. Le bureau des enquêtes maritimes philippin avait dédouané Sulpicio Lines et le pétrolier de toute responsabilité. Les divers procès engagés par des familles de victimes se sont terminés en 2007 par des non-lieux. Puis, en 1988, 250 personnes périssaient dans le naufrage d'un autre ferry de la même compagnie qui avait pris la mer malgré un avis de tempête. La justice philippine dédouanait à nouveau la compagnie, invoquant « la main de Dieu ». En 1998, un nouveau naufrage avait eu lieu, faisant cette fois-ci 150 victimes. Enfin, l'an passé, un incendie s'est déclaré sur un ferry de Sulpicio, sans entraîner de naufrage.

Devant l'émotion soulevée par cette nouvelle catastrophe, le gouvernement philippin a suspendu l'autorisation de naviguer de tous les bâtiments de la compagnie. Pour combien de temps ? Dans ses conseils aux voyageurs, le ministère français des Affaires étrangères précise que « *en raison du manque d'entretien et du non respect des règles de sécurité les naufrages et les incendies à bord des ferry-boats sont fréquents aux Philippines* ». On ne saurait être plus clair. Mais les Philippins, eux, particulièrement les plus pauvres, n'ont pas d'autre choix pour se déplacer que d'embarquer sur de tels ferries.

Paul GALOIS

• **Les confessions du général Aussarresses**

Le bavard de la « grande muette »

Dans un nouveau livre d'entretiens avec un cinéaste documentariste, le général Aussaresses, spécialiste de la torture pendant la guerre d'Algérie, qui avait reconnu son rôle dans un précédent livre, revient sur d'autres facettes de sa carrière : instructeur militaire transmettant ses compétences particulières, agent des services secrets français et marchand d'armes pour Thomson. Et cela, toujours *« au service de la France »* car, dans ses activités menées souvent dans l'ombre, il agissait bien sur ordre de l'État ou d'un grand groupe capitaliste.

À son arrivée à la présidence des États-Unis en 1961, l'administration de John F. Kennedy, présenté alors comme un homme jeune et sympathique, estimait que l'armée américaine n'était pas qualifiée pour écraser les guérillas d'Amérique latine ou du Viêt-nam. Elle pensait que cette armée et ses armées satellites d'Amérique latine devaient apprendre de l'armée française, qui avait mené la bataille d'Alger. Le secrétaire d'État Robert McNamara s'adressa donc à Pierre Messmer, alors ministre de De Gaulle, et Aussaresses devint instructeur des officiers nord et sud-américains. L'art qu'il enseignait – on parle depuis d'« école française » en ce sinistre domaine – était celui de l'arrestation, de l'interrogatoire et de la torture d'un opposant, le tout au nom de la lutte contre la subversion et le communisme, réel ou inventé...

Cette activité lui permit de se lier à de nombreux cadres militaires sud-américains, dont quelques-uns allaient devenir des dirigeants en vue, puisque dans les années suivantes les militaires s'emparèrent du pouvoir en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay. Dans les années soixante-dix, on parla d'un « plan Condor », une coordination entre les armées d'Amérique latine parrainée par Washington, qui allait organiser les coups d'État et éliminer des opposants, le plus souvent de gauche. Aussaresses, attaché militaire français au Brésil en 1973, c'est-à-dire représentant des services secrets français à l'ambassade, se défend d'avoir participé à ce plan mais admet avoir formé auparavant ses acteurs au métier de tortionnaire.

En 1975, il prit sa retraite de colonel et fut versé dans la réserve avec le grade de général de brigade. Quelques mois plus tard, il était recruté par Thomson (le pantouflage n'est pas réservé aux politiciens) et devint un représentant commercial de sa branche armement. Grâce à son carnet d'adresses, il exerça surtout en Amérique latine. C'est ainsi qu'il apprit que Barbie, conseiller militaire de l'armée bolivienne, avait bénéficié, sous Giscard, d'un pot-de-vin payé par le groupe GIAT, une entreprise de l'État français. Des commissions accompagnent en effet chaque vente d'armes. Et, bien sûr, aucun responsable de l'État français n'ignorait le passé de Barbie, tortionnaire nazi à Lyon sous l'occupation.

Aussaresses vendit aussi des armes à l'Irak au moment où commençait sa guerre de huit ans avec l'Iran, tandis qu'une entreprise concurrente (Luchaire) en vendait à l'autre camp. Le même double jeu eut lieu pendant la guerre des Malouines qui opposa les armées britannique et argentine.

Aussaresses a pris sa retraite en 1983. Mais, n'en doutons pas, d'autres ont remplacé le général à ses postes successifs. L'armée peut torturer à l'occasion (on a vu en Irak que l'armée américaine n'a pas perdu la main), et les services secrets continuent de réaliser des opérations « homo » (pour homicide, c'est-à-dire liquider un gêneur). Les marchands d'armes aussi distribuent toujours des commissions pour appâter les acheteurs de fournitures militaires. Dans dix ou vingt ans, un autre viendra peut-être raconter une affaire de ce genre. À condition qu'elle ait été conclue depuis longtemps...

Jacques FONTENOY

Le 1968 italien

Cet article est extrait du n° 81 du journal de nos camarades italiens, *L'Internazionale*

Après la guerre, les premiers gouvernements italiens auxquels participèrent le Parti Communiste et le Parti Socialiste s'engagèrent dans l'effort de reconstruction, en intensifiant au maximum l'exploitation des travailleurs avec la complicité des syndicats. Puis, après l'exclusion du PCI et du PSI du gouvernement et la victoire électorale de la Démocratie Chrétienne en 1948, et grâce aux financements du plan Marshall, la croissance économique se consolida. Sur le plan politique ce fut la domination de la Démocratie Chrétienne, alliée avec les autres petits partis centristes, et l'ingérence étouffante du Vatican dans la vie politique et dans la vie sociale.

À partir du milieu des années 1950, on assista à un abandon de plus en plus rapide des campagnes. Ce mouvement, plus encore que des campagnes vers les villes, était un déplacement du sud au nord du pays, en direction du « triangle industriel ». Les travailleurs de l'industrie allaient représenter jusqu'à 44,4 % de la population active en 1971, avec des millions de nouveaux ouvriers non qualifiés et que les directions réformistes contrôlaient difficilement.

La jeunesse entre en scène

En juillet 1960, une bataille de rue éclata à Gênes pour empêcher le congrès du MSI néo-fasciste qui devait se dérouler dans cette ville. On vit surgir au premier rang une nouvelle génération de jeunes travailleurs, ceux qu'on appela les « maillots rayés ». Une autre bataille importante fut celle de Piazza Statuto à Turin en juillet 1962. Des milliers de travailleurs protestèrent devant le siège du syndicat UIL contre l'accord bidon signé par ce syndicat avec la Fiat. Il y eut des affrontements violents entre de jeunes travailleurs, en grande partie des immigrés du sud, et la police.

Sa rapide transformation imposait au capitalisme italien d'avoir une main-d'œuvre plus qualifiée, pour mieux affronter les problèmes entraînés par sa croissance. Il fallait pour cela que le niveau d'instruction de la population augmente. Ainsi des millions de jeunes accédèrent aux études secondaires. Les étudiants dans les universités passèrent de 190 000 en 1946 à 620 000 en 1969. Ils n'étaient plus seulement des fils de bourgeois ou de petits-bourgeois ; pour la première fois beaucoup venaient de familles de travailleurs salariés.

Avant même 1968, des milliers de jeunes, qui par la suite allaient être au premier rang du mouvement, firent des expériences collectives.

En 1966 un étudiant socialiste trouva la mort au cours d'un raid fasciste à l'université de Rome, un fait qui suscita une forte indignation populaire. La même année encore, dans un pays confit de morale catholique, un petit journal publié par les élèves du lycée Parini de Milan fit scandale pour avoir, dans le monde figé de l'école italienne, traité des mœurs des jeunes, y compris de leurs mœurs sexuelles.

Mais ce fut à la fin de 1966 que des milliers de jeunes firent une expérience qui les marqua profondément. Le 4 novembre, après des pluies torrentielles, l'Arno déborda, inondant Florence et faisant 70 morts et 12 000 sans-abri. Le patrimoine culturel, à commencer par la Bibliothèque nationale où des milliers de volumes furent submergés par la boue, subit des dommages incalculables. Des milliers de jeunes, de façon spontanée ou organisée, se dirigèrent sur la ville pour exprimer leur solidarité. L'expérience ainsi acquise collectivement allait se retrouver dans les luttes des années suivantes.

Luttes étudiantes et ouvrières

Les premières protestations étudiantes commencèrent déjà en février 1967, à Pise, et au mois de novembre suivant à Turin et à l'Université catholique de Milan. Les facultés furent occupées en protestation contre l'augmentation des droits universitaires, contre l'école qualifiée d' « école de classe », mais également contre la guerre du Vietnam dont la télévision parlait chaque jour. Au fil des semaines, le mouvement devint toujours plus politique.

En janvier 1968 commença une vague d'occupations dans les universités et les lycées. Il y eut des occupations d'universités de Trente à Catane, de Rome à Milan, de Pise à Lecce. À Rome, le 1er mars, la police et les étudiants voulant réoccuper la faculté d'architecture s'affrontèrent durement. Il y eut 478 étudiants blessés, ainsi que 150 policiers, et de nombreuses arrestations. Le mouvement allait continuer toute l'année et des manifestations ouvrières commencèrent à s'y associer, comme chez Pirelli de Milan ou à Valdagno, dans la province de Vicence, où les ouvriers protestant contre l'augmentation des cadences et contre des licenciements abattirent la statue de Gaetano Marzotto, père fondateur des usines textiles du même nom, et à Pise où ouvriers et étudiants furent côte à côte pour la première fois et affrontèrent la police.

Après l'été et la rentrée scolaire, le mouvement reprit vigueur. L'automne fut la grande période des écoles secondaires, qui furent occupées à Rome et dans des dizaines d'autres villes. En même temps le mécontentement ouvrier continuait à croître, s'exprimant par une grève générale le 14 octobre. Il y eut de nouveau des affrontements entre manifestants et policiers à Florence, à Reggio de Calabre et à Turin devant les grilles de la Fiat. L'année se conclut le 2 décembre en Sicile avec l'assassinat par la police de deux ouvriers agricoles en grève. « L'année des ouvriers », 1969, commençait, au cours de laquelle des centaines de milliers de travailleurs, à l'exemple des ouvriers des grandes usines du Nord, allaient descendre dans la rue contre ce capitalisme dont le boom s'était construit sur leur exploitation.

La Repubblica-archivio De Bellis

Assemblée à l'Université catholique de Milan.

Des forces politiques dépassées par le mouvement

Le rôle des forces politiques de la gauche organisée, en particulier au début du mouvement, fut très limité. Elles furent surprises par celui-ci et ce n'est qu'au cours des années suivantes, quand il allait refluer, que le PCI, en tant que force de loin la plus organisée, allait réussir à attirer une nouvelle génération venue à la politique en 1968.

Les groupes de l'opposition antistalinienne, qui n'avaient survécu après la Seconde Guerre mondiale que comme minorités restreintes, ne réussirent pas à se renforcer et à se régénérer avec l'explosion du mouvement. La tendance bordiguiste « liquida » le mouvement comme un phénomène de protestation d' « intellectuels petits-bourgeois réactionnaires ». Les trotskystes payèrent chèrement la désastreuse tactique de l'entrisme pratiquée les années précédentes. N'ayant pas construit une organisation indépendante et autonome, ils ne purent intervenir de manière coordonnée dans le mouvement. En outre un grand nombre de leurs jeunes adhérents allaient être influencés par la « mode » maoïste et abandonner le trotskysme, dont le rôle dans les luttes ouvrières allait être marginal.

Des luttes de 1968 et de 1969 allaient naître des organisations qui eurent un certain poids, se définissant comme « communistes ». Très liées à la spontanéité des luttes, influencées par le maoïsme, elles n'avaient pas de projet sérieux de construction d'un parti. Leur vie éphémère finit avec le reflux des luttes, un grand nombre de leurs militants allaient être regagnés par le réformisme. Quelques-uns, en particulier ceux qui provenaient de Lotta Continua et de Potere Operaio (Pouvoir Ouvrier), s'engagèrent dans le terrorisme armé, tandis que d'autres se retiraient de la politique.

En Italie le vieux mécanisme scolaire, héritier de la vieille société agricole et industrielle, se trouva en crise du fait du développement impétueux de l'économie d'après-guerre, de l'industrialisation accélérée, de la disparition du vieux monde paysan et du processus de prolétarisation qui en découlait. L'école et l'université, construites pour ce monde désormais dépassé par la pleine maturité impérialiste de l'Italie (c'était les années au cours desquelles les grands groupes, Fiat, l'ENI, etc. commençaient à se placer avec succès sur le marché mondial) entrèrent en crise en tant qu'instruments de transmission des valeurs bourgeoises aux jeunes générations étudiantes, crise qui porta à l'explosion du mouvement.

Ainsi s'ouvrait la possibilité de conquérir à la cause du prolétariat une génération de futurs intellectuels qui sinon, de façon « naturelle », allaient finir par se mettre au service de la bourgeoisie pour renforcer sa domination. L'occasion fut perdue pour l'essentiel, du fait de l'absence d'une avant-garde révolutionnaire, fût-elle restreinte, ayant eu des idées et un programme clair pour la construction du parti. Une grande part des protagonistes de 1968, ceux qui n'abandonnèrent pas la politique, furent rapidement récupérés par la bourgeoisie et par ses partis.

• Rennes

Pour la défense des hôpitaux

Vendredi 20 juin, une manifestation a rassemblé près de 900 personnes à Rennes pour la défense des hôpitaux de proximité. Sept cars ont fait le déplacement de Carhaix où la mobilisation contre la fermeture de la maternité et du service de chirurgie dure depuis plusieurs mois. À l'appel de syndicats du personnel ou de comités de défense des hôpitaux locaux, les manifestants sont également venus de Concarneau, Hennebont, Quimperlé, Quimper, Morlaix, Redon, Granville, etc.

On ne compte plus, en effet, les établissements qui sont durement touchés par les plans d'austérité menés successivement par les différents gouvernements. L'objectif est de réduire l'activité des hôpitaux locaux en fermant leurs services de chirurgie et de maternité, ainsi que les urgences. Ces arrêts d'activité dans le public font bien sûr les choux gras des cliniques privées.

Toutes ces mesures vont rendre de plus en plus difficile l'accès aux soins pour les classes populaires. Il est donc indispensable de s'y opposer !

Correspondant LO

LO

• Hôpital psychiatrique de Villejuif (Val-de-Marne)

Sous tension

Le personnel de l'hôpital Paul-Guiraud à Villejuif a manifesté le 24 juin devant l'établissement. Il ne supporte plus son directeur qui applique avec zèle les attaques du ministère de la Santé.

Ce directeur, qui est là depuis maintenant plus de quatre ans, a décidé de mettre en place la politique de restriction de budget et d'effectifs en utilisant les méthodes des patrons de combat du privé : intimidations, blâmes et avertissements pleuvent sur ceux qui contestent la mise en pièces du système de santé.

Sur cet hôpital, cette année, l'économie programmée par le ministère s'élève à 500 000 et 30 emplois en moins ! Depuis 1996, ce sont quelque 300 emplois, en comptant l'application des 35 heures, qui ont disparu sur l'établissement. Sachant que cet hôpital traite les maladies mentales et que le personnel est confronté tous les jours à des malades qui demandent beaucoup d'écoute et d'attention, ces restrictions de moyens rendent les conditions de travail insupportables.

Mais à cette tension s'ajoutent les méthodes du directeur. Le 1er avril dernier, les syndicats CGT et SUD appelaient à un rassemblement dans la cour d'honneur de l'hôpital pour protester contre les économies budgétaires et les baisses d'effectifs. Le directeur avait alors annoncé qu'il interdisait ce rassemblement et ce débrayage !

Lors du rassemblement, un huissier maladroitement caché derrière une fenêtre prit des

LO

photos du personnel présent à la manifestation. Dès le lendemain, des avertissements furent envoyés à tous les grévistes. Mais l'huissier ne devait pas être très compétent en photographie, car des travailleurs en repos et donc absents le jour de la protestation reçurent également un avertissement en bonne et due forme... Malgré la date, 1er avril 2008, les salariés concernés ne trouvèrent pas la blague à leur goût.

En outre ce directeur s'acharne sur les délégués syndicaux CGT et SUD qui cumulent les blâmes et les avertissements. Il a aussi refusé 17 congés bonifiés à des travailleurs originaires des DOM.

On comprend pourquoi, le 24 juin, les salariés avaient organisé une protestation devant l'hôpital en bloquant la circulation de l'avenue passant devant l'entrée principale. Le matin, les grévistes avaient rebaptisé les rues et les places de l'hôpital avec des plaques indiquant : place des Avertis du 1er avril, rue de la Répression, etc.

Le rassemblement animé de slogans, de bruit de bidons et de pétards était dynamique. Ce directeur aura du mal à mettre au pas un personnel aussi mobilisé, attaché à ses droits et qui suscite le soutien de toute la population et de la municipalité.

Correspondant LO

Notre santé n'a pas de prix

Sur 31 centres hospitaliers universitaires (CHU) de France, 29 sont en déficit.

Le président des Hospices civils de Lyon et maire de cette ville, Gérard Colomb, a appelé les autres présidents de CHU à demander au gouvernement que les CHU puissent augmenter leurs tarifs pour assurer leurs missions de santé publique.

Demander à la santé publique d'être rentable, c'est un non-sens. Et pourquoi n'exige-t-on pas la même chose de l'armée ?

Les hôpitaux publics, eux, sont utiles à tous. Il faut leur donner les moyens de soigner, et sans prendre encore plus dans la poche des patients.

• Jarret-structures – Asnières (Hauts-de-Seine)

Deuxième semaine de grève
« 10 000 euros, sinon rien »

Chez Jarret-Structures, à Asnières, la grève commencée le 16 juin se poursuit pour obtenir une prime de 10 000 euros chacun, en plus de nos indemnités légales. Elle fait suite au dépôt de bilan provoqué artificiellement par les patrons.

Pour le moment, le tribunal de commerce, qui avait trouvé « intellectuellement inadmissible » que les 27 ouvriers que l'on jette à la rue ne veuillent pas terminer une commande, fait la sourde oreille. Il nous parle des créanciers à payer, mais en restant vague et en se gardant bien de donner des chiffres.

Nous connaissons au moins un chiffre : ce sont les 630 000 euros de commandes qui ne sortiront des ateliers que si la direction révise sa position et accorde les 10 000 euros que les licenciés réclament.

Nous restons soudés et convaincus que nous avons tout à gagner dans cette grève : la prime ;. bien sûr, mais nous avons aussi la conviction de rendre la monnaie de sa pièce à une direction qui nous a considérés comme des pions, et qui aujourd'hui rase les murs.

Et puis, il y a les bonnes discussions entre nous, la visite de camarades d'autres entreprises et les discussions avec les salariés des entreprises environnantes... les barbecues, le soleil... Bref, le moral reste bon !

Correspondant LO

• Le conseil de Réseau Ferré de France aux automobilistes

Soyez prudents, on n'envisage pas d'investir !

Mardi 24 juin, Réseau Ferré de France organisait la première « *journée nationale de la sécurité routière aux passages à niveau* ». Selon RFF, 98 % des accidents qui se produisent aux passages à niveau seraient dus au non-respect du code de la route. Une démonstration a donc été faite sur une quinzaine d'entre eux, où les conducteurs ont pu apprendre ce qu'ils savaient déjà, à savoir qu'ils doivent faire attention lorsqu'ils traversent une voie ferrée.

En 2007, 115 collisions entre un train et un véhicule automobile ont eu lieu sur des passages à niveau, tuant 37 personnes. Sur les quelque 17 000 passages à niveau qui existent encore, plusieurs centaines d'entre eux sont jugés très dangereux. Mais pour RFF, il est plus facile, et surtout infiniment moins coûteux, d'accabler les automobilistes en les taxant d'imprudence et d'organiser ce type de journées qui ne servent à rien, plutôt que d'investir pour supprimer les passages à niveau.

M.L.

• Centre de tri de Bordeaux – Bègles

La Poste liquide 500 emplois

La Poste a programmé pour la fin 2009 la fermeture des centres de tri de Bordeaux-Bègles, d'Agen et de Périgueux, pour les remplacer par une « plate-forme industrielle de courrier », une PIC, à Cestas dans la banlieue lointaine de Bordeaux. Au total, alors que les trois centres regroupent encore aujourd'hui plus de 900 emplois, il y en aura à Cestas moins de 400. La Poste a déjà appliqué cette politique de suppression d'emplois en créant des PIC dans certaines régions. C'est au tour de Bordeaux de passer ainsi à la moulinette.

Au centre de tri de Bègles, il y a encore environ 600 travailleurs. Aussi, pour arriver à ses fins, la direction de La Poste a mis en œuvre un véritable rouleau compresseur. Elle a d'abord clairement indiqué que les horaires de travail seraient chamboulés et que les horaires les moins durs seraient supprimés. Bref, il faudrait accepter une véritable dégradation des conditions de travail.

Puis la direction a dit qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde à Cestas et qu'il fallait songer à la reconversion aux guichets et à la distribution. Et comme cela n'emballe pas grand monde, elle a mis au point toute une stratégie lui permettant finalement d'imposer les mutations qu'elle veut. Il faudra ainsi que chaque postier du centre formule au maximum trois choix pour trois lieux de travail différents. C'est la direction qui proposera alors à chacun un poste parmi les trois choix formulés. Et en cas de refus de la part du postier, elle se réserve le droit de lui imposer une mutation là où elle l'entend, voire de licencier ceux qui sont contractuels. La direction voudrait se donner ainsi les moyens de muter le personnel là où elle le veut. L'autre objectif de ce dispositif étant d'inquiéter suffisamment les agents quant à leur futur lieu de travail pour qu'ils acceptent la dégradation des nouveaux régimes de travail à la PIC comme un moindre mal.

La raison de tout ce plan de suppression d'emplois, c'est de rentabiliser encore plus le service du tri, parce que les dirigeants trouvent que le milliard d'euros de bénéfices de La Poste l'an dernier n'est pas encore suffisant. En tout cas, il serait bien suffisant pour que La Poste puisse offrir un poste à chacun dans des lieux et des conditions de travail correspondant à ses souhaits, et non là où elle y trouvera un profit supplémentaire !

Correspondant LO

• Clinique Bordeaux-Nord

Harcèlement antigréviste à la Sodexo

Le groupe PBNA possède plusieurs cliniques sur Bordeaux, dans lesquelles travaillent 1 200 salariés. Depuis 2002, l'activité des agents de service et de la restauration a été sous-traitée à la Sodexo. Ceux-ci ont vu leurs conditions de travail et de salaires se dégrader fortement, les salariés sont épuisés et les arrêts pour dépression sont fréquents.

Le 11 et 18 juin, la moitié des 80 salariés Sodexo de la clinique Bordeaux Nord se sont mis en grève pour exiger en priorité une forte augmentation de salaire avec un minimum de 300 euros net pour tous, ainsi que des embauches. Ces deux journées de grève s'inscrivaient dans le cadre d'appels nationaux à la grève, l'un de la CGT Sodexo et l'autre venant de l'intersyndicale des cliniques privées.

Pour la deuxième journée de grève, les salariés de la Sodexo se sont retrouvés au coude à coude avec des salariés de la clinique dans le cadre de la journée d'action nationale de la santé privée ; c'était du jamais vu depuis longtemps. Malgré les fortes pressions de la direction, la quarantaine de grévistes Sodexo ont tenu bon et pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils osaient faire grève.

La Sodexo a voulu imposer un service minimum obligatoire pendant la grève. Elle n'y est pas arrivée et, malgré le fait que l'inspection du travail a donné raison aux grévistes, la Sodexo a prévu de convoquer dès le lundi 23 juin tous les grévistes, un par un, pour leur infliger une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Ce qui est en question maintenant, c'est de répondre collectivement à ces menaces, salariés de la Sodexo et de la clinique, et de défendre ensemble le droit de grève.

Correspondant LO

Altadis supprime 2 440 emplois et ferme des usines

Le groupe anglais Imperial Tobacco vient de décider de supprimer 2 440 emplois dans ses usines en Europe, dont 1 060 en France.

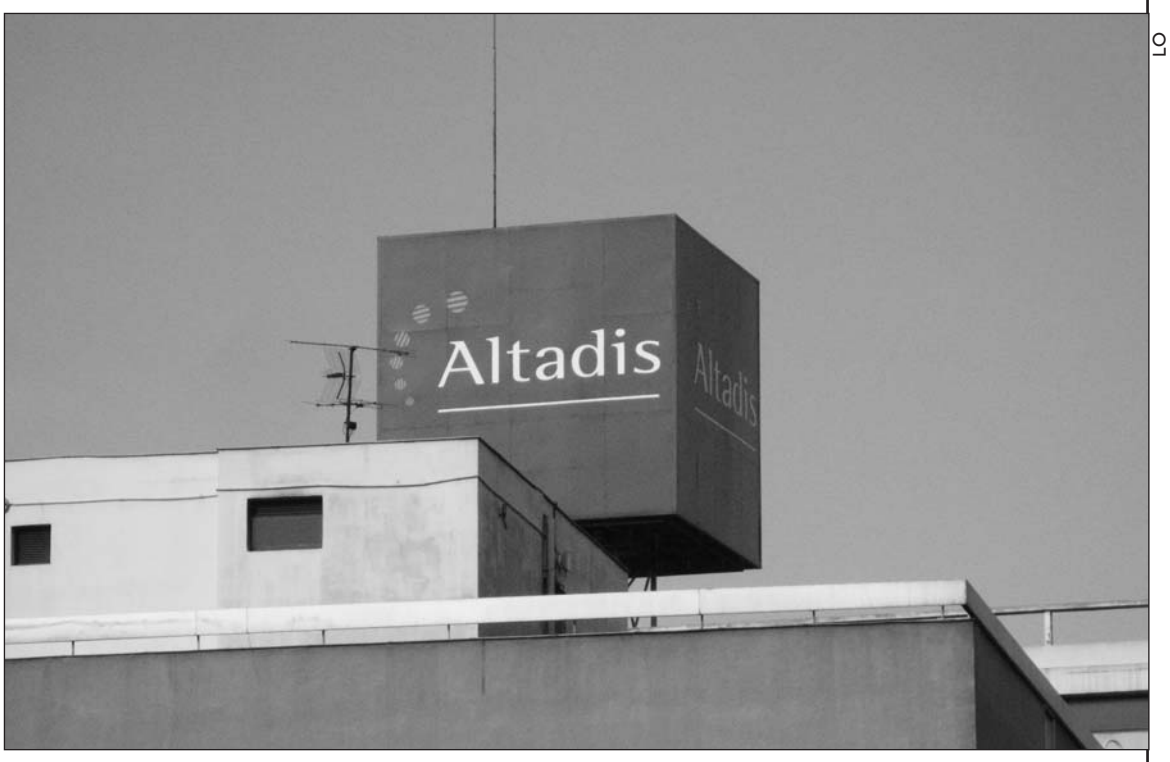

LO

Cette réorganisation touche la plupart des sites : l'usine de Metz, qui produit du tabac à rouler et à pipe, et celle de Strasbourg, la seule usine du pays fabriquant encore des cigares, seraient fermées. Mais beaucoup d'autres sites sont aussi sévèrement touchés : 133 emplois seraient supprimés à Orléans-les-Aubrais, ainsi que 250 dans le secteur commercial, 120 postes au siège parisien et 179 emplois à Riom (Puy-de-Dôme) soit près de la moitié de l'effectif.

Certaines productions de cigarettes dites de petites séries seront transférées en Pologne. Des usines du groupe, en Allemagne et en Russie, sont touchées de la même façon.

Ces mesures ont été préparées de longue date, mais les travailleurs sont les derniers à le savoir. La réorganisation de ce secteur est incessante et, au gré des ventes, fusions et reventes, ce sont les travailleurs qui en font les frais. Toujours moins nombreux, ils doivent être « plus performants ». Le tabac reste une industrie rentable, malgré une relative baisse de la consommation et une législation qui limite la publicité. La production reste très élevée. À Riom, elle atteint dix milliards de cigarettes par an !

Jusqu'en 1999, la Seita avait le monopole absolu de la fabrication du tabac et des allumettes en France, et des marques telles que Gauloises, Gitanes, etc. Ce fut alors la fusion avec la société espagnole Tabacalera. Ce groupe franco-espagnol devint Altadis, lequel fut racheté à son tour, en janvier 2008, par le britannique Imperial Tobacco.

Celui-ci veut « *utiliser au mieux l'outil industriel, c'est-à-dire augmenter la performance* » pour faire encore plus de profits : occupant le quatrième rang mondial, Imperial Tobacco ambitionne d'améliorer son classement. Et pour ces gens-là, naturellement, ce sont les travailleurs qui devraient payer la note, sans savoir encore dans quelles conditions ils pourront ou devront partir. Par exemple, il est question que la production de Metz soit transférée aux Pays-Bas.

Aucune information précise n'a été donnée. Pour l'instant, les travailleurs sont dans l'attente de négociations syndicats-direction qui doivent se dérouler. Mais devant tant de cynisme d'une poignée de capitalistes qui n'ont d'autre but que de s'enrichir toujours plus, il ne serait pas étonnant que la colère des travailleurs éclate.

Correspondant LO

• Renault Flins

Produit toxique : **La direction savait**

Suite au décès d'un des leurs, parti en retraite depuis trois mois, des travailleurs de Renault Flins se sont interrogés sur le rôle qu'avaient pu jouer les produits utilisés dans l'entreprise dans le déclenchement de ce cancer de la gorge qui l'a emporté en quelques mois. Un délégué Hygiène et Sécurité a ainsi cherché des renseignements sur le liquide utilisé par les travailleurs sur machines-outils pour le refroidissement et la lubrification appelé « Microgrind N 3760 ».

La « fiche produit » que possède la maîtrise ne contenait rien de particulier. Mais, après quelques questions, il s'est avéré que le responsable Renault des produits chimiques utilisés dans l'usine détenait une documentation beaucoup plus complète indiquant, entre autres, que le produit en question peut libérer du formaldéhyde. Suivait une liste de précautions à prendre : la nécessité pour les travailleurs de revêtir un équipement de protection individuelle (gants, lunettes, vêtement), de retirer immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, de se laver les mains après manipulation avant les pauses et en fin de journée, l'interdiction de rejeter les produits à l'égout, l'obligation d'éviter toute fuite dans le sous-sol, car même une petite quantité est un danger pour la nappe phréatique.

Une procédure de danger grave et imminent alerta la direction qui d'abord nia les dangers du Microgrind, puis le retira de tous les ateliers moins d'une heure plus tard, en donnant l'ordre de purger toutes les machines qui en contenaient, par « mesure conservatoire » selon ses propres termes.

En réalité elle connaissait évidemment les risques. Le formaldéhyde a été classé comme « cancérigène certain » (catégorie 1) par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) en 2004 après avoir été simplement « suspecté » de l'être. Dès 2002, la CGT de Renault Cléon, en Seine-Maritime, avait déposé un « danger grave et imminent » car des travailleurs exposés à ce gaz se plaignaient d'irritations, de maux de gorge, de problèmes respiratoires et cutanés.

À Flins, cela fait des années que le Microgrind dégage du formaldéhyde, qui est inhalé par les tourneurs, les fraiseurs et les metteurs au point. On ne sait pas s'il a ou non joué un rôle dans le déclenchement du cancer de notre camarade. Mais jamais la direction n'a informé les travailleurs des dangers réels et des précautions à prendre. Et rien que cela témoigne d'un mépris scandaleux pour la santé des travailleurs et de la nécessité, pour ceux-ci, d'être perpétuellement vigilants.

Correspondant LO

• Carrefour Claira – Perpignan

Salaires inférieurs au smic **réclamons notre dû !**

La grande distribution est réputée pour être un des secteurs où les salaires sont les plus bas, le smic étant la règle. Carrefour, numéro 2 mondial de la grande distribution, plus de 2 milliards de bénéfices en 2007, fait encore mieux : des salariés sont payés depuis plusieurs années en dessous du smic !

En effet, de juillet 2004 à février 2005 et du 1er juillet 2005 au 29 février 2008, Carrefour a payé en dessous du smic tous les employés des niveaux 1A, 1B et 2A.

Carrefour considérait en effet que le « forfait pause » représentant 5 % du salaire de base, versé conventionnellement à chaque salarié, pouvait être pris en compte dans le calcul du salaire, de façon à atteindre le smic, même si le salaire de base y était inférieur.

En avril dernier, le tribunal des prud'hommes de Perpignan, saisi par six salariés et délégués CGT du magasin Carrefour de Claira, a rejeté les arguments de la direction en considérant que le « forfait pause » ne représentait pas un « complément de salaire ». Carrefour a donc été condamné à verser aux plaignants un rappel de salaire sur la période concernée. Et sur cette période, on peut estimer que Carrefour a volé à ces salariés un total d'environ 1 300 euros brut (1 000 euros net) pour un salarié à temps complet !

À l'échelle de Carrefour France, ce sont des milliers de salariés qui ont ainsi été spoliés. Et au niveau national, des dizaines de procès verbaux d'inspecteurs du travail ont été dressés dans différentes enseignes du Commerce pour non-application du smic. Ce qui signifie qu'un très grand nombre d'employés du très lucratif secteur de la grande distribution ont aujourd'hui l'occasion de réclamer leur dû à leur employeur.

Depuis six mois, les 600 000 salariés du Commerce se sont fait entendre à plusieurs reprises, pour dénoncer la précarité, les conditions de travail, et les bas salaires. Il faudra bien imposer au patronat du secteur de prendre sur ses profits scandaleux pour céder de vraies augmentations de salaire. Et en attendant, qu'il respecte au moins les dispositions légales !

Correspondant LO

Des salariés de Carrefour manifestant en 2005 contre les bas salaires.

LO

• Aredia – Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)

L'usine fermée, avec 15 licenciements

Mercredi 18 juin, devant leur atelier, les salariés de l'usine Aredia ont donné une conférence de presse pour dénoncer la décision prise par le tribunal de Montbrison (Loire) de fermer l'usine le 11 juin, pour « raison économique ».

En effet, comme ils l'ont expliqué, le carnet de commande est plein. Ils ont été mis en 3x8 depuis quelques semaines pour réaliser la production avant que, subitement, le responsable annonce l'arrêt de celle-ci. Et comme lors des six licenciements en décembre 2007, dans les motifs invoqués, il y a le coût de la masse salariale.

Aredia est l'ancien atelier mécanique de Legrand, spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques qui emploie 3 000 salariés dans la région, 6 000 en France… et 30 000 dans le monde entier.

En octobre 2004, Legrand a liquidé ce site où travaillaient presque cent salariés ; certains étaient mutés sur un autre site situé à 32 km, dix-huit étaient vendus avec l'atelier à la société Del, Legrand s'engageant à lui fournir du travail pendant quatre ans. La société Del touche par ailleurs des aides de la Région, mais en mai 2006 elle revendait Aredia avec les salariés à la société DJ Méca.

Depuis quatre ans, les salariés ont donc été revendus deux fois. Ils ont été obligés de travailler en 2x8 puis récemment en 3x8, tout en entendant de la part de la direction la même rengaine : leurs salaires seraient « élevés », l'entreprise a des difficultés, etc. On connaît la chanson !

DJ Méca a d'autres entreprises dans le département (Axios et Altym), rachetées aussi à la société Del, et en Isère. Elle serait liée à une holding, si opaque qu'il est difficile de connaître exactement ses résultats. De toute façon, pour les salariés, rien ne justifie leur licenciement.

Des délégués CGT de Legrand, présents à la conférence de presse ont déclaré qu'ils allaient mettre à l'ordre du jour de la réunion des délégués, le 20 juin, la reprise des salariés d'Aredia dans le groupe Legrand. En effet, ce groupe est côté en Bourse et ses actionnaires se remplissent allégrement les poches. Legrand a donc largement les moyens de reprendre ces salariés. Cependant sa décision de vendre cet atelier, il y a quatre ans, est un type de choix très courant.

Ainsi de grands trusts liquident des sites « jugés non rentables » à des sociétés qui, après avoir empoché des aides, achèvent de liquider les emplois. De plus, en invoquant un problème économique, l'entreprise n'a rien à débourser, puisque les primes de licenciements sont versées par l'État. Un vrai scandale !

Correspondant LO

• Michelin Cholet (Maine-et-Loire)

Chantage à l'investissement

Il y a un peu plus d'un an, Michelin décidait de transférer une ligne de production de l'usine de Bourges vers le site de Cholet. Il expliquait que pour garantir l'avenir des deux usines, il fallait les spécialiser : pneus d'avion pour Bourges, pneus 4x4 et camionnettes pour Cholet.

À Bourges cette décision s'est traduite par la suppression de dizaines d'emplois et la direction a fait pression sur les salariés concernés pour qu'ils acceptent les mutations vers d'autres sites sous peine de chômage. À Cholet, les travaux d'installation avaient donc commencé, mais le 10 juin, la direction annonçait qu'elle les suspendait et que le projet était arrêté temporairement. Elle a tenté de se justifier dans de multiples réunions d'atelier en déclarant par l'intermédiaire de ses chefs qu'il y avait un retard de 8 % de production par rapport aux objectifs, qu'il y avait trop de pannes, pas assez de qualité, trop d'accidents de travail et qu'il fallait avant tout avoir de meilleurs résultats sur les lignes déjà existantes.

Nous ne savons pas, bien sûr, si Michelin reprendra son projet ou s'il l'abandonnera en estimant que le marché est à la baisse. Comme toujours, la direction essaie de culpabiliser les salariés, de les rendre solidaires de sa politique en maintenant un climat d'insécurité de l'emploi pour qu'ils « mettent la gomme ».

Pourtant, la direction a répété à de nombreuses reprises que le transfert d'une ligne de Bourges n'apporterait pas un emploi de plus à Cholet, une usine où, en dix ans, les effectifs sont passés de 1 900 CDI à 1 370. Il y a trois ans, le patron a supprimé une ligne de production mais celle-ci est restée globalement la même. Michelin se paie même le culot par voie de presse de déclarer qu'il a du mal à embaucher car le chômage est trop faible dans la région ! En un mot, s'il y a des problèmes ce serait donc la faute des travailleurs qui ne travaillent pas assez ou pas assez bien, ou encore la faute des chômeurs qui ne voudraient pas travailler !

Depuis de nombreux mois les conditions de travail se sont dégradées au point que les accidents très graves se sont multipliés : une ouvrière a eu le bras amputé sur une machine qui pourtant avait été interdite en 2000 pour ce même genre de travail ; un travailleur a pris feu et a été amputé des dix doigts ; un autre d'une entreprise de sous-traitance a été victime d'un court-circuit dans une station électrique... Et qui plus est, la direction fait pression pour que les salariés ne déclarent pas les accidents de travail et qu'ils ne prennent pas d'arrêt.

Les mises en scène de la direction passent donc de plus en plus mal auprès des travailleurs. Devoir se contenter de 1 300 euros net par mois pour travailler le samedi et le dimanche, la nuit, et trimer sur les machines est de plus en plus mal accepté.

Les travailleurs Michelin étaient bien représentés lors des deux manifestations des 22 mai et 17 juin. Nombre d'entre eux n'avaient d'ailleurs jamais participé à une manifestation. C'est un signe que le mécontentement monte et un encouragement à renforcer la solidarité ; et aussi à préparer les luttes futures face à un patron de combat qui ne fait jamais assez de bénéfices.

Correspondant LO

Nos lecteurs nous écrivent

• Citroën-Asnières (Hauts-de-Seine)

La direction met la pression pour nous faire partir

Il y a un an environ, la direction du groupe Peugeot-Citroën a mis en place le plan GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

LO

À l'usine d'Asnières, cela s'est traduit par l'envoi d'un document annonçant les diverses mesures que la direction allait mettre en œuvre pour nous pousser dehors. Elle affirmait qu'il n'y aurait pas de licenciements et que tout se ferait au volontariat. Mais les pressions au fil des ans ont ramené l'effectif à une petite soixantaine de salariés. La direction a annoncé un effectif de 55 salariés pour la fin 2008, dont 37 ouvriers.

L'usine a fabriqué pendant plus de 50 ans les suspensions hydrauliques pour les voitures Citroën et a compté jusqu'à 2 600 salariés. Aujourd'hui, son terrain, qui fait près de 8 hectares en bordure de Seine, est situé dans une zone en pleine mutation de vieilles usines fermées. La spéculation sur les prix du terrain doit aller bon train.

La direction a mis en place une « cellule mobilité emploi » confiée à un prestataire, le cabinet BPI. Cela comportait des entretiens avec des responsables d'autres usines du groupe, où l'on nous demandait notre CV et nos motivations comme pour des entretiens d'embauche, alors que beaucoup d'entre nous ont plus de 30 ou 35 d'ancienneté ! Quelques-uns ont trouvé des places. Le même scénario a eu lieu avec d'autres entreprises extérieures comme la RATP, Dassault, EADS etc.

Les gens de ce cabinet, avec l'accord de la direction du site, ont d'abord organisé une première réunion dans une salle, avec des affiches un peu partout. Mais devant le peu de succès, ils ont organisé des réunions d'atelier pour nous annoncer qu'en fin juin, il serait trop tard. Enfin, c'est dans les allées ou à notre poste de travail qu'ils sont venus nous relancer pour nous faire accepter n'importe quel poste.

D.G.P. Asnières

• Conseil-général de Seine-Maritime

Les agents de l'Aide sociale à l'enfance en ont ras le bol

Jeudi 19 juin, jour d'ouverture de la séance plénière du Conseil général, les agents de l'Aide sociale à l'enfance et de l'insertion de Seine-Maritime ont fait grève pour dénoncer leurs conditions de travail. À L'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-SUD, ce sont 150 d'entre eux (sur 220) qui se sont rassemblés sous les fenêtres des conseillers généraux.

Le sentiment de ras-le-bol s'est largement répandu ces derniers temps. En effet, au fil des années, les réorganisations, décidées contre l'avis des représentants du personnel, ont non seulement multiplié le nombre de chefs auxquels il faut rendre des comptes, mais en plus elles ont désorganisé les services normalement rendus tant bien que mal à la population.

Les agents sont regroupés dans des unités d'accueil, et donc en fait éloignés des familles qui leur sont confiées. Leur rôle social auprès des allocataires du RMI est changé en mission de placement auprès des entreprises du département. Les dossiers s'accumulent et les services ont de plus en plus de mal à fonctionner ensemble. Bref, tout le monde sent bien que l'on méprise et les salariés et la population qui a besoin de ces aides.

Depuis 2004, le département est présidé par le socialiste Didier Marie, mais devant la mobilisation et une demande d'audience avec le personnel, il n'a su qu'envoyer ses sous-fifres et déclarer « *être là pour les habitants et pas pour le personnel* ». Il n'a proposé une rencontre à l'intersyndicale que pour la semaine suivante.

Les agents ont été scandalisés par ce dédain et, à l'unanimité, ils ont voté la grève pour le jour de cette rencontre. Entre-temps, une conférence de presse et une diffusion de tracts sont prévues auprès de tous les autres services du Conseil général, qui pourraient eux aussi se joindre au mouvement pour exprimer leur mécontentement.

Correspondant LO

• Vincennes

Le centre de la honte a brûlé

Frédéric Lefebvre, porte parole de l'UMP et député des Hauts-de-Seine, a trouvé les responsables de l'incendie du centre de rétention de Vincennes dimanche 22 juin : ce sont les associations humanitaires qui défendent les droits des sans-papiers ! *« Il n'est pas tolérable que des collectifs, type RESF (Réseau éducation sans frontières) viennent faire des provocations aux abords de ces centres, au risque de mettre en danger des étrangers retenus. »*

Et l'UMP de demander que dans l'affaire de Vincennes toutes les conséquences judiciaires soient tirées contre les collectifs et RESF. Pour ces gens-là, ce n'est pas la privation de liberté qui engendre la révolte, mais les associations d'aide ; tout comme ce sont les agitateurs syndicalistes qui provoquent les grèves, et pas les bas salaires !

En réalité, ce sont les politiques anti-immigrés de l'UMP, de Sarkozy et d'Hortefeux, leur course aux quotas d'expulsions, qui sont responsables de la situation qui a mené à l'incendie du dimanche 22 juin.

Dans ce centre s'entassaient environ 280 personnes désespérées. Des personnes raflées quelques jours avant à leur travail ou dans le métro, menacées d'expulsion manu militari, souvent après des années de présence en France et des demandes de régularisation n'aboutissant pas ou des cartes de séjour non renouvelées ; souvent en laissant ici leurs familles, parfois leurs enfants.

La Cimade (Comité intermouvements auprès des évacués), seule organisation humanitaire autorisée à visiter les détenus, dénonce depuis des mois les conditions de détention dans ce centre, la mauvaise hygiène et les brutalités policières. Le désespoir, les grèves de la faim, les tentatives de suicide, les automutilations s'y multiplient. Ces violences existent dans tous les centres de rétention.

La veille de l'incendie, Belkacem Souli, un ressortissant tunisien de 41 ans, est décédé. Le MRAP exige qu'une commission indépendante enquête sur cette mort brutale, sur les raisons du retard de deux heures dans l'arrivée des secours. Les détenus ont allumé des feux pour protester et pour que la situation soit connue à l'extérieur.

Le Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, le plus grand de France, était une véritable usine à expulsions : en 2007, plus de 5 000 personnes y ont été emprisonnées. Il y avait pire que sa destruction : son existence. Ce sont les 27 centres de rétention qui devraient fermer.

La chasse aux migrants doit cesser, tous les sans-papiers et leurs familles qui vivent et travaillent ici et en Europe doivent être régularisés !

Louis BASTILLE

• Directive européenne contre les sans-papiers

Non à l'Europe forteresse

Mercredi 18 juin à Strasbourg, 367 députés européens ont majoritairement adopté une directive sur l'expulsion des sans-papiers, appelée « retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier ». Cette loi les criminalise en autorisant les 27 gouvernements de l'Union européenne à emprisonner les sans-papiers jusqu'à 18 mois si ce délai est nécessaire pour obtenir leur expulsion, y compris les enfants mineurs. Et elle interdit leur retour, durant cinq années, sur le territoire de l'Union.

Une minorité de 206 députés européens a voté contre cette directive. Mais il est à noter que 32 députés socialistes, d'Allemagne et d'Espagne, ont voté pour cette « directive de la honte » et que 47 se sont abstenus, essentiellement des Britanniques.

Dès le lendemain, complètement en phase avec cette politique répressive, le ministre de l'Immigration Hortefeux s'est vanté des 30 000 expulsions effectuées par la France en un an. Il s'est félicité que l'immigration au titre des regroupements familiaux soit en recul : en effet les diverses lois Sarkozy empêchent les étrangers de faire venir leurs proches, considérés comme des charges nuisibles.

Hortefeux s'est réjoui aussi de la progression de l'immigration « choisie » de travailleurs : la nouvelle traite migratoire ! En effet l'État français vient de signer des accords de « gestion des flux migratoires » avec cinq gouvernements africains : le Gabon, la République du Congo, le Bénin, le Sénégal et la Tunisie. Ces accords prévoient d'organiser la venue en France de contingents de travailleurs de ces pays en fonction des besoins du patronat français, un pillage organisé de travailleurs qualifiés. En échange, ces accords prévoient que ces pays aideront la France à expulser et rapatrier les non-régularisés, même s'ils vivent et travaillent en France depuis des années.

Les 7 et 8 juillet, sous la présidence de Sarkozy, Hortefeux va proposer aux gouvernements de l'Union européenne un « pacte commun sur l'immigration ». Il propose d'interdire les régularisations massives et d'empêcher l'installation des familles. Il veut systématiser le tri des travailleurs migrants en leur imposant des cartes de séjour dont la durée serait liée à celle du contrat de travail (comme les saisonniers) et affréter des charters européens pour envoyer les expulsés vers des camps-prisons installés dans les pays limitrophes de l'Union, comme la Libye ou la Turquie.

Voilà la nouvelle Europe du XXI[e] siècle que ses gouvernants veulent mettre en place !

L.B.

• Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

Grève pour les régularisations et l'augmentation des salaires

Au Bourget, 36 salariés sur les 45 de l'entreprise Alfa-service (démolition, nettoyage, déménagement) sont en grève avec occupation depuis le lundi 16 juin.

Ils réclament leur régularisation, le paiement des heures supplémentaires ainsi qu'une augmentation des salaires de 3 %. Leurs payes ne sont que de 500 à 1 000 euros par mois. Car en cas de baisse d'activité, le patron leur dit de rester chez eux et il les met en absence injustifiée pour ne pas les payer.

Dans le travail, il n'y a pas de casques, pas de gants ni de lunettes de protection sur les chantiers ou quand ils nettoient avec des produits dangereux. Il n'y a pas non plus de primes de panier, de trajet et de marteau-piqueur.

Depuis huit ans, pas une seule visite médicale. Dix-sept d'entre eux n'existent pas pour la Sécurité sociale et n'ont pas de couverture médicale !

Les habitants autour de l'entreprise manifestent leur solidarité, signent la pétition. Les élus locaux se sont manifestés, la CGT soutient. Pour tous ceux qui veulent apporter leur aide : bus 143, arrêt Verdun.

Correspondant LO

LO

• Italie

140 clandestins engloutis

Quarante immigrés clandestins sont morts noyés au large des côtes libyennes et une centaine au moins sont portés disparus. Le naufrage aurait eu lieu le 7 juin mais n'a été connu qu'une semaine plus tard ; on compte seulement deux rescapés, l'un originaire du Bengladesh et l'autre d'Égypte.

D'après leur témoignage, ils auraient été près de cent cinquante à s'embarquer, au port de Zouwarah, en Libye, près de la frontière tunisienne, après avoir versé 2 000 dollars aux passeurs. Venus du Maroc, de l'Algérie, d'Égypte et du Bengladesh, ils voulaient rejoindre l'Italie : la quasi-totalité n'y sont jamais arrivés et les patrouilleurs de la marine italienne ainsi que les pêcheurs récupèrent chaque jour des cadavres aux abords de la Sicile ou de l'île de Lampedusa.

Cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle s'ajoute à toutes les précédentes, dont certaines très récentes. Le 21 mai, une barque chargée de 53 personnes a disparu. Quelque temps auparavant, un bateau venu d'Afrique du Nord avec 28 clandestins a coulé : un seul a survécu. Et la liste risque de s'allonger avec le retour de l'été et une mer relativement plus calme.

Les autorités italiennes, qui ont déjà le plus grand camp d'internement de toute l'Europe à Crotone, au sud du pays, prévoient d'augmenter le nombre de leurs Centres d'identification et d'expulsion (les CIE). Les dernières mesures prises par le gouvernement Berlusconi, le « paquet sécurité », ont transformé l'immigration clandestine en délit punissable de six mois à quatre ans de prison. Le gouvernement italien, qui aide à la construction d'un camp de rétention en Libye, une de ses anciennes colonies, cherche à renforcer sa coopération avec Kadhafi contre l'immigration clandestine et en appelle à l'aide de l'Union européenne.

Avec la « directive retour » et plus de 30 000 personnes internées dans 224 camps officiellement recensés dans toute l'Europe, on peut dire que les gouvernants européens, à commencer par Sarkozy, sont bien sur la même longueur d'onde que Berlusconi. La spéculation sur les matières premières affame les pays du Tiers Monde, déjà pillés depuis longtemps par les grandes puissances, mais celles-ci n'ont qu'un objectif : contenir les pauvres à leurs frontières, quitte à les condamner à mort.

Sylvie MARÉCHAL

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576